



RAPPORT D'ACTIVITES

Communauté de
Communes
Albret Communauté

2022



Sommaire

La collectivité

- Historique	3
- Le périmètre	3
- Les statuts	4
- Les élus	6
- Les commissions	8

Les services

- Administration générale	10
- Finances	13
- Ressources humaines	20
- Urbanisme, instruction du droit des sols et planification	24
- Habitat	28
- Aménagement et Développement économique	32
- TEPOS	40
- Environnement-rivières	44
- Patrimoine	48
- Voirie	52
- Action sociale	57
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)	61
- Ecole de Musique et de Danse (EMD)	69
- Lud'O Parc	73
- Communication	76

Historique

Albret Communauté est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret, ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif :

Albret Communauté

Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand

47600 NERAC

Tel : 05 53 97 55 97

Mel : contact@albretcommunaute.fr

Site web : www.albretcommunaute.fr

Le périmètre



Albret Communauté compte **33 communes pour 26 013 habitants** (Source insee 23/01/23).

Les statuts

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
Modification et révision des Plans Locaux d'Urbanisme communaux, élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
Charte intercommunale d'aménagement et de développement,
Mise en place et gestion d'un système d'information géographique.

2° Développement économique et tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT,
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle et commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,

Et notamment :

- animation et promotion économique et touristique du territoire,
- investissement et fonctionnement du site LUD'OPARC,
- activités ferroviaires d'ordre touristique ou de fret,
- entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR,
- mise en place d'un réseau de communication haut débit,
- très haut débit : compétence aménagement numérique telle que définie à l'article L.1425-1 du CGCT,
- soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment aux maisons médicales dans les conditions définies par l'article L.1511-8 du CGCT.

3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(Compétence exercée dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement),

Et notamment :

- Gestion et aménagement des bassins versants de la Gélise, Baïse et de l'Auvignon.

4° Aires d'accueil des gens du voyage

Réalisation des propositions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour le territoire communautaire,
Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5° Déchets ménagers et assimilés

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
Gestion des déchetteries déclarées d'intérêt communautaire.

6° Assainissement des eaux usées

Assainissement collectif et non collectif.

7° Eau

Production, transport, stockage.

COMPETENCES OPTIONNELLES

1° Protection et mise en valeur de l'environnement

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire.

3° Logement et cadre de vie

- Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH).

4° Action sociale d'intérêt communautaire

Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, haltes garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire,

Prestations de service en matière périscolaire,

Ecole de musique et de danse déclarée d'intérêt communautaire.

5° Maisons de Services Au Public

Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes.

COMPETENCES FACULTATIVES

1° Droit des sols

Instruction des autorisations des droits de sols en application de l'article R423-15 du Code de l'Urbanisme.

2° Accessibilité

Elaboration du plan intercommunal de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

3° Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels

Interventions d'urgence sur la voirie des communes membres en conséquence de phénomènes météorologiques exceptionnels :

- Neige : déneigement sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal,
- Tempête : dégagement et nettoyage des voies sur la base de priorités définies dans un plan intercommunal,
- Inondations : dégagement et nettoyage des voies des communes impactées, mise en place de signalisations.

4° Soutien à la vie locale

Amélioration de la vie quotidienne : aide au fonctionnement des associations ; aide au développement des emplois de proximité et de services ; aide au maintien à domicile des personnes âgées, Réalisation et appui en faveur de projets éducatifs, culturels et sportifs.

5° Procédures contractuelles

Mise en place, gestion et suivi de procédures contractuelles (Programme européen LEADER, Contrat Territorial Unique, Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce, Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat, Plan Climat Energie Territorial...).

6° Services au public

Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'exclusion,

Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle,

Versement de cotisations et de subventions aux structures d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

7° Organisation de la mobilité

Autorité organisatrice de la mobilité locale sur le périmètre d'Albret Communauté.

Les instances décisionnelles

Mandat 2020-2026

Alain LORENZELLI
Président

Francis MALISANI
1^{er} vice-président
Services techniques
Voirie / Patrimoine

Nicolas CHOISNEL
2^{ème} vice-président
Finances

Jean-Louis MOLINIE
3^{ème} vice-président
Développement durable
(TePos, gestion
déchets)
Habitat (ORT, PIG,
OPAH-Ru)

Pascal LEGENDRE
4^{ème} vice-président
Communication

Pascal BOUTAN
5^{ème} vice-président
PEEJ / EMD

Jacques LAMBERT
6^{ème} vice-président
Administration générale
Ressources Humaines

Nicolas LACOMBE
7^{ème} vice-président
Développement
économique

J-F GARRABOS
8^{ème} vice-président
Tourisme

Patrice DUFAU
9^{ème} vice-président
Planification - ADS

Lionel LABARTHE
10^{ème} vice-président
GEMAPI
Natura 2000

Ludovic BIASOTTO
11^{ème} vice-président
Action sociale

Conseil communautaire, composé de 52 délégués communautaires :

TITRE	NOM	PRENOM	C P	VILLE
Monsieur	LABARTHE	Lionel	47170	ANDIRAN
Madame	TONIN	Valérie	47230	XAINTRAILLES
Monsieur	DAUNES	Michel	47230	BARBASTE
Monsieur	LORENZELLI	Alain	47130	BRUCH
Monsieur	MOLINIE	Jean-Louis	47160	BUZET/BAÏSE
Madame	CHENUIL	Patricia	47160	BUZET/BAÏSE
Monsieur	CASSAGNABERE	Alban	47600	CALIGNAC
Monsieur	LARROCHE	Serge	47600	ESPIENS
Monsieur	GARRABOS	Jean-François	47230	FEUGAROLLES
Monsieur	AREVALILLO	Joël	47600	FIEUX
Madame	LABORDE	Paulette	47600	FRANCESSCAS
Monsieur	BOUTAN	Pascal	47310	LAMONTJOIE
Monsieur	ECHEVERRIA	Jacques	47170	LANNES
Monsieur	PERES	Serge	47600	LASSERRE
Monsieur	BIASOTTO	Ludovic	47230	LAVARDAC
Madame	SALIS	Isabelle	47230	LAVARDAC
Monsieur	CRUSSIÈRE	Sébastien	47230	LAVARDAC
Monsieur	BARBARA	Georges	47230	LAVARDAC
Monsieur	APPARTIO	André	47600	LE FRECHOU
Monsieur	LUSSAGNET	Jean-Pierre	47600	LE NOMDIEU
Monsieur	LALAUDE	Jean-Louis	47600	LE SAUMONT
Monsieur	LAMBERT	Jacques	47170	MEZIN
Madame	BOTTEON	Dominique	47170	MEZIN
Monsieur	MANABERA	Jean-Michel	47170	MEZIN
Monsieur	MALISANI	Francis	47310	MONCAUT
Monsieur	CHOISNEL	Nicolas	47600	MONCRABEAU
Monsieur	de COLOMBEL	Henri	47230	MONTGAILLARD-EN-ALBRET
Monsieur	TOLOT	Jean-Louis	47600	MONTAGNAC-sur-AUVIGNON
Monsieur	POLO	Alain	47130	MONTESQUIEU
Monsieur	LACOMBE	Nicolas	47600	NERAC
Madame	BUSQUET	Edith	47600	NERAC
Monsieur	DUFAU	Patrice	47600	NERAC
Monsieur	ARNAUNE	Serge	47600	NERAC
Monsieur	DAVID	Hugues	47600	NERAC
Monsieur	GELLY	Marc	47600	LE FRECHOU
Madame	CASEROTTO	Evelyne	47600	NERAC
Monsieur	SANCHEZ	Frédéric	47600	NERAC
Madame	SERRES-SOLANO	Mélanie	47600	NERAC
Monsieur	GOLFIER	Patrick	47600	NERAC
Madame	BES	Ana-Paula	47600	NERAC
Madame	BERTHOUMIEU	Laurence	47600	NERAC
Madame	GARBAY	Stéphanie	47600	NERAC
Monsieur	SUAREZ	Jean-Pierre	47230	POMPIÉY
Monsieur	de NADAILLAC	Jean	47170	POUDENAS
Monsieur	LEGENDRE	Pascal	47170	REAUP-LISSE
Monsieur	SABATHIER	Michel	47170	SAINT PE SAINT SIMON
Monsieur	AIRODO	Daniel	47310	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
Monsieur	LINOSSIER	Robert	47170	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
Monsieur	SOUBIRON	Didier	47170	SOS-GUEYZE-MEYLAN
Monsieur	VICINI	Jean-Pierre	47230	THOUARS/GARONNE
Madame	BENLLOCH	Laurence	47230	VIANNE
Madame	AUTIPOUT	Michèle	47230	XAINTRAILLES

Après deux années contraignantes concernant les restrictions liées à la crise sanitaire COVID, l'année 2022 a marqué le retour à une certaine « normalité » dans la tenue des réunions. Les commissions et les Bureaux Communautaires ont pu se réunir de nouveau dans la salle de réunion au centre Haussmann.

En 2022, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 7 séances du conseil communautaire (130 délibérations présentées), 7 réunions du bureau communautaire et 5 réunions des vice-présidents (VP).

			
5	7	7	130
VP	Bureaux	Conseils	Délibérations
33			173
Commissions			Décisions

Préalablement aux séances communautaires, les commissions ont travaillé sur les dossiers, comme suit :

Commissions	Dates	Nombre de présents
Administration générale et Ressources Humaines 33 membres	27/01/22	11
	08/03/22	15
	16/05/22	9
	13/09/22	12
Commission environnement 43 membres	01/03/22	13
	07/07/22	14
Commission voirie 37 membres en plénière 13 membres en restreinte (R)	25/01/22	29
	13/10/22	21
Commission PEEJ/EMD 36 membres	18/01/22	15
	22/06/22	11
	12/10/22	12
Commission développement économique 37 membres Réunion du 24/05 commune avec le service TEPOS	07/02/23	23
	04/05/23	22
	24/05/22	7
	05/09/22	12
	30/11/22	17

AR Prefecture047-200068948-20230628-DE_059_2023-DE
Reçu le 03/07/2023

	26/01/22	18
Commission finances 35 membres	01/03/22	14
	11/07/22	10
	06/09/22	20
	02/11/22	18
	02/11/22	19
Commission CLECT 33 membres		
Commission action sociale 35 membres	01/02/22	15
	24/10/22	20
Commission transition énergétique/habitat 42 membres Réunion du 24/05 commune avec le service Dev Economique	17/03/22	7
	24/05/22	5
	23/06/22	14
	08/09/22	12
Commission communication 36 membres	16/06/22	11
Commission tourisme 38 membres	31/01/22	11
	02/05/22	14
	27/06/22	13
	26/10/22	20

Administration générale

Effectif du service : 7 agents ETP

- Un Directeur Général des Services,
- Un Directeur Général Adjoint,
- Une Directrice juridique,
- Une Responsable administrative,
- Une Assistante administrative,
- Un archiviste-RGPD,
- Une technicienne de surface.

- **Adresse**

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand
47600 NERAC
Tel : 05 53 97 55 97

Missions principales

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques. Ils se réunissent avec le Président tous les lundis après-midi pour faire un point sur les dossiers en cours.

L'administration se réunit tous les lundis matin pour l'actualité hebdomadaire. Sous contrôle de la Direction, les services s'organisent pour préparer les éléments à faire signer au Président, qui assure une présence régulière le lundi, mercredi et jeudi après-midi.

Depuis janvier 2020, l'ensemble des services est regroupé sur le centre Haussmann. Ce regroupement a amélioré l'efficacité dans l'organisation des missions et le suivi des dossiers.

- **Réunions techniques**

Pilotage de 4 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers et la transversalité dans leur suivi.

- **Courrier**

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2022, quelques **5973 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités, et près de **1540 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

- **Délibérations/Décisions**

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 10 novembre 2021, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2022 : **130 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 117 en 2021) et **173 décisions** prises par le Président (contre 181 en 2021).

Les décisions sont prises au fil des semaines en fonction des besoins. Ces décisions sont rendues exécutoires une fois télétransmises au contrôle de légalité et publiées. Elles sont donc consultables à tout moment sur le site d'Albret Communauté : <http://www.albretcommunaute.fr/la-collectivite/les-decisions/decisions>

Depuis 2018 sont programmées deux fois par an, au printemps et à l'automne, des réunions des secrétaires de mairie.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours.
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation.
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

En 2022, les réunions se sont tenues le :

- 28 juin 2022 : 25 présents, 24 communes représentées sur 33.
- 24 novembre 2022 : 24 présents, 22 communes représentées sur 33.

- **Travail collaboratif avec l'EPIC – Office de Tourisme de l'Albret**

Une réunion toutes les 2 semaines est instaurée entre M. Cammarata, DGS et M. Chiesa, DGA avec M. Hache, Directeur de l'Office de Tourisme. Ce temps d'échanges permet un suivi des dossiers, une coordination et une harmonisation sur les décisions majeures.

- **Affaire juridique et commande publique**

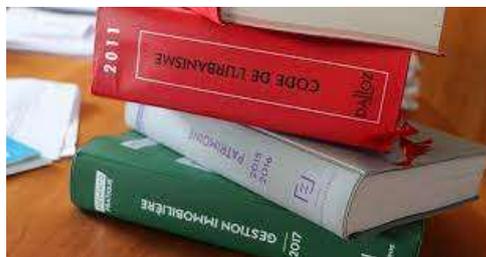
Les missions de la Direction juridique consistent en de l'assistance et conseils juridiques des élus et des services d'Albret Communauté dans tous les domaines du droit, comme suit :

Activités:

- Veille juridique,
- Assistance et conseils juridiques en amont des projets et tout au long de leur vie,
- Contrôle préalable des actes juridiques de la collectivité,
- Tenue des assemblées,
- Prévention et gestion des contentieux,
- Mise en place des procédures relevant de la Commande publique d'Albret Communauté,
- Sécuriser et sensibiliser à la protection des données (archivage, RGPD),

Accessoires : conseils juridiques aux communes membres.

Cette direction suit également tous les dossiers de contentieux.



- **Archivage - RGPD**

Les missions de l'archiviste-délégué à la protection des données sont mutualisées avec les communes du territoire selon un planning réparti à 50% entre les services d'Albret Communauté et les communes.

ARCHIVAGE

Il intervient sur des missions d'archivage, sur 4 axes d'intervention : classement, élimination, aménagement, récolement.

Interventions sur 12 communes en 2022 : Andiran, Feugarolles, Lamontjoie, Lannes, Le Fréchou, Le Nomdieu, Le Saumont, Montgaillard-en-Albret, Montesquieu, Saint-Pé-Saint-Simon, Sos, Vianne.

Répartition des interventions :

Mois	Albret communauté	Communes
Janvier	25%	75%
Février	37%	63%
Mars	32%	68%
Avril	40%	60%
Mai	40%	60%
Juin	25%	75%
Juillet	35%	65%
Août	43%	57%
Septembre	48%	52%

AR Prefecture			
047-2000689	047-2000628-DE_059_2022	33%	67%
Reçu le 03/11/2023	Octobre	46%	54%
	Novembre	45%	55%
	Décembre	37%	63%
	TOTAL		

Archives éliminées par l'entreprise Soulard (Brax) en 2022 : volumes et coûts

Albret communauté		Communes	
Volumes	Coût	Volumes	Coût
0,900 t	113,16 €	4,020 t	326,28 €

RGPD

- RGPD : délégué à la protection des données pour Albret Communauté et les 33 communes.

- Mise en conformité du territoire en matière de RGPD avec l'appui du prestataire Blockproof : rédaction du registre de traitement de données personnelles d'Albret communauté, mise à disposition d'un registre de traitement standard, analyse et correction du site internet de la collectivité.

INTRANET

Création d'un intranet accessible depuis le site internet d'Albret Communauté, et uniquement réservé aux secrétaires de mairie du territoire et aux élus communautaires.

Mise à disposition de ressources (bases documentaires et outils) sur les thèmes des archives (instructions, étiquettes préformatées, etc.) et du RGPD (fiches conseils, modèle de registre de traitement de données personnelles, etc.).

• Entretien des locaux

L'entretien des locaux du centre Haussmann est assuré en régie. Notre agent intervient tous les jours pour assurer la propreté et l'hygiène dans tout le bâtiment. Malgré le recul de l'épidémie, l'attention est maintenue sur la désinfection des poignées de portes, tables et lieux de passage depuis l'instauration des mesures COVID.

En 2022, l'investissement dans un aspirateur professionnel, à faible décibel, a permis de poursuivre l'amélioration des équipements et conditions de travail pour Fatima, notre fée du logis au travail !

Illustration d'une méthode pour l'entretien des tables de réunion :
<https://www.youtube.com/watch?v=fhl1zeDwol0>



Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 agent, Directrice des Affaires Financières
- 2 agents, gestionnaires comptables

Missions du service

Mettre en œuvre une politique dynamique de gestion et de planification budgétaire et financière pour Albret Communauté, conformément au cadre réglementaire.

Les principales missions consistent à :

- Piloter la conception du budget principal de l'EPCI et des budgets annexes (Zones d'Activités, Photovoltaïque, Atelier Relais Sabathé) ;
- Exécuter budgétairement le budget principal et les budgets annexes (engagement, liquidation, ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) ;
- Mettre en œuvre des outils de pilotage budgétaire et financier ;
- Construire des analyses rétrospectives et prospectives ;
- Suivre et optimiser la fiscalité ;
- Gérer la dette et la trésorerie ;
- Gérer l'inventaire ;
- Suivre l'ensemble des régies ;
- Assister et conseiller sur l'aspect budgétaire les directions et services, ainsi que les communes membres.

Organisation

Le service est géré par :

- Une Directrice des Affaires Financières,
- Une assistante de gestion comptable dont les missions sont affectées pour partie aux tâches administratives et comptables du service technique,
- Un assistant de gestion comptable et ressources humaines dont les missions sont affectées pour partie aux tâches comptables du service Ressources Humaines.

Principaux dossiers et outils mis en œuvre en 2022

- **Mise en place de la nomenclature M57 :**

Ce nouveau référentiel a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Il devrait être généralisé à l'ensemble des collectivités locales et leurs établissements publics administratifs à compter du 1^{er} janvier 2024. Albret Communauté a fait le choix d'adopter cette nomenclature M57, au 1^{er} janvier 2022, pour le budget principal ainsi que pour les budgets annexes des zones d'activités et de l'atelier relais Sabathé.

- **Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) :**

Le CFU est un document qui se substitue au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable. Il a vocation à devenir à partir de 2024 la nouvelle présentation des comptes locaux. Albret Communauté a accepté de participer à cette expérimentation pour les comptes des exercices 2022 et 2023.

- **Adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) :**

Le RBF formalise et précise, pour Albret Communauté, les principales règles de gestion budgétaire et comptable applicables à l'établissement public, dans le respect du Code Général des Collectivités Territoriales et des diverses instructions budgétaires et comptables applicables.

- **Préparation d'un Pacte Financier et Fiscal (PFF) :**

Le Pacte Financier et Fiscal est un document qui formalise les règles régissant les relations financières et fiscales entre les intercommunalités et leurs communes membres. Obligatoire pour les EPCI à FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) signataires d'un contrat de ville, il peut aussi être le fruit d'un volontarisme local. Albret Communauté s'inscrit dans cette démarche.

Indicateurs de suivi du service

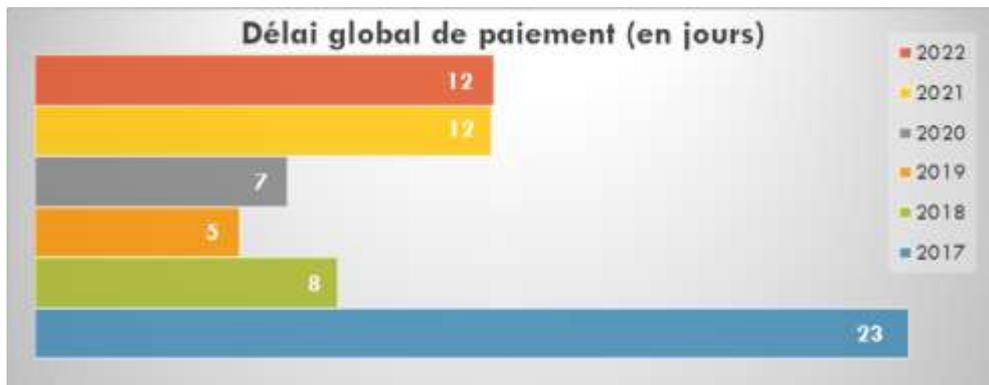
- **Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres** transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

Cet indicateur peut être rapproché à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI.



- **Le second indicateur, le délai global de paiement (DGP),** est le délai qui s'écoule entre la date de réception de la facture par les services de l'acheteur (ou la date d'exécution des prestations, si elle est postérieure) et la date de sa mise en paiement par le comptable public.

Le délai global de paiement est passé de 23 jours en 2017 à **12 jours en 2022**. Un contrôle plus rigoureux a été porté sur la notion de « service fait », qui implique que les factures ne soient mandatées qu'après attestation, par les services, de la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation.



Exécution du budget 2022

- **Résultat cumulé**

Albret Communauté clôture l'exercice 2022 avec un résultat d'exécution cumulé pour son budget principal de **+ 2.4 M€**.

Pour chaque budget on distingue ce qui relève du **fonctionnement** (opérations courantes nécessaires à la gestion quotidienne) et ce qui relève de **l'investissement** (travaux d'équipement, de voirie, de maintien et/ou renforcement du patrimoine et remboursement du capital des emprunts en cours).

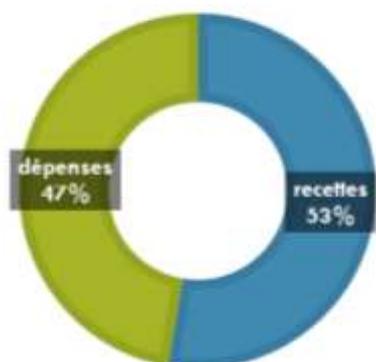
Les **dépenses totales réelles** du budget principal d'Albret Communauté s'élèvent à 20.5 M€ dont 16 M€ de dépenses de fonctionnement et 4.5 M€ d'investissement.

Les **recettes totales réelles** atteignent 20.8 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 17.8 M€ et 3 M€ pour la section d'investissement.

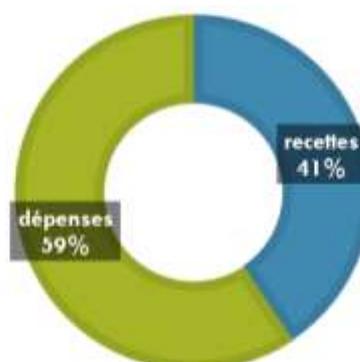
Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté) et n'incluent pas les restes à réaliser en investissement au 31 décembre.

S'agissant des écritures comptables internes entre sections, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, travaux en régie, opérations patrimoniales, ...) en sont exclues.

FONCTIONNEMENT

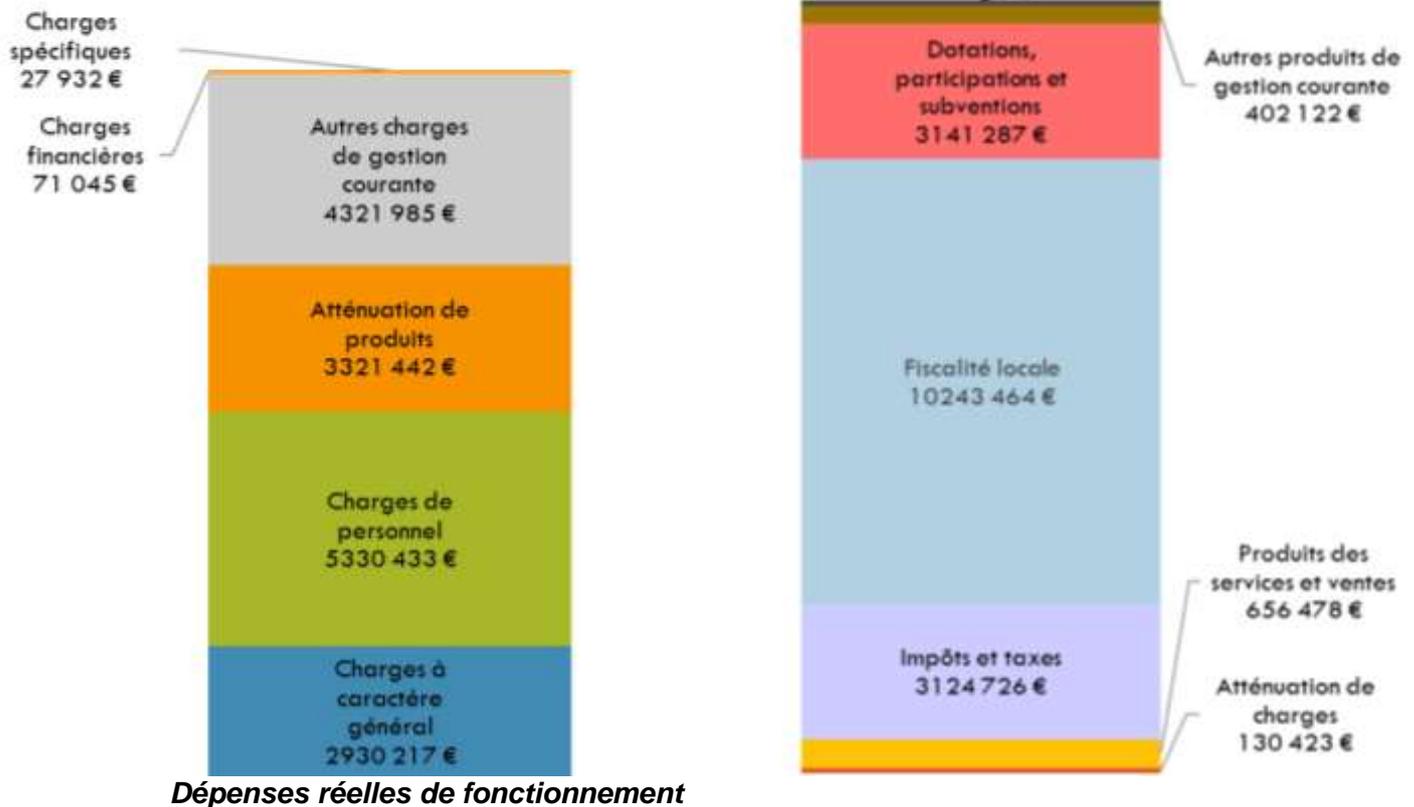


INVESTISSEMENT



Section de fonctionnement

DEPENSES REELLES = 16 003 054 €

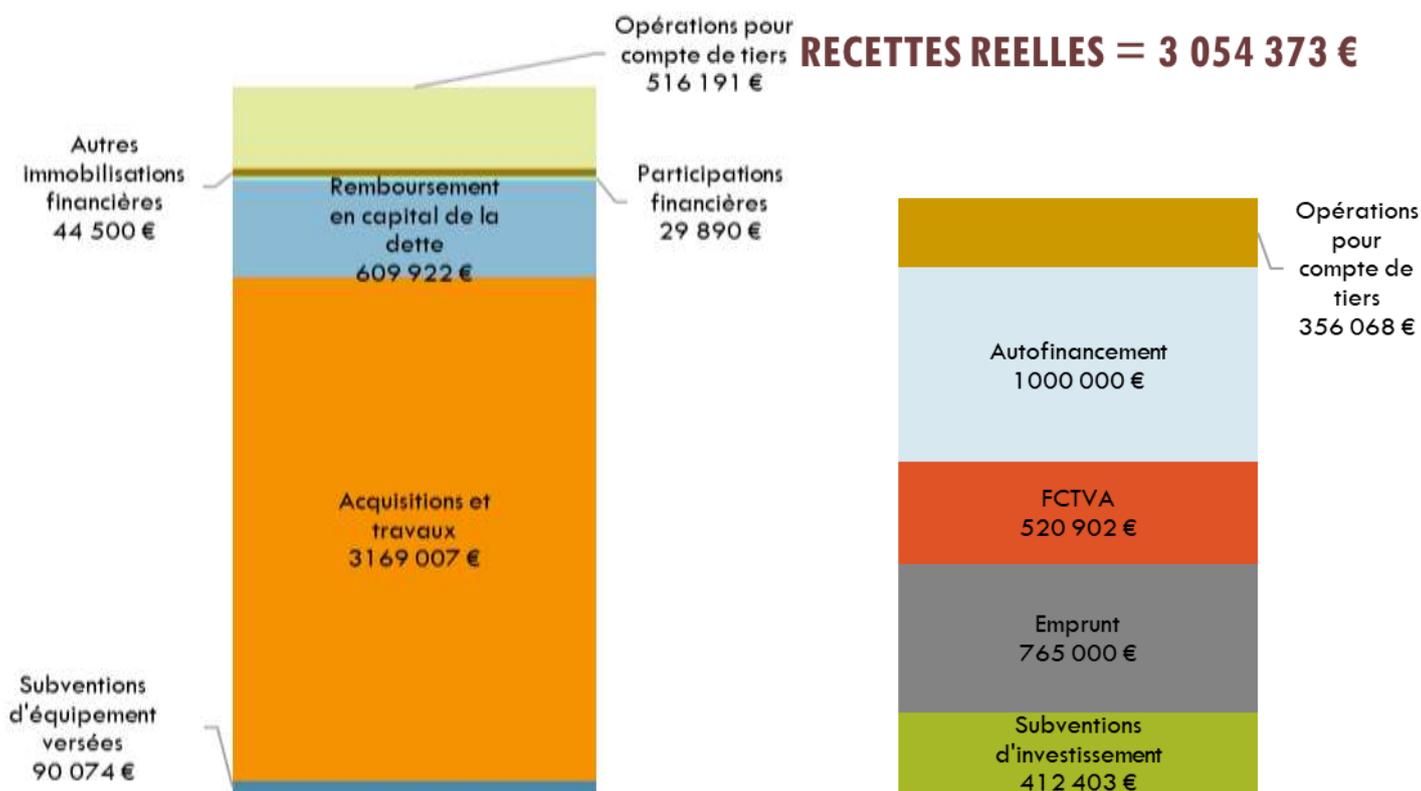


Dépenses réelles de fonctionnement

- Les charges à caractère général (18 % des dépenses réelles) regroupent les frais nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des structures et services en lien avec les politiques communautaires.
- Les dépenses de personnel représentent 33 % des dépenses réelles.
- Le poste « atténuations de produits » représente 21 % des dépenses réelles. Il est principalement composé du versement des attributions de compensation aux communes, suite au passage à la FPU, et enregistre le versement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).
- Les autres charges de gestion courante, représentant 27 % des dépenses réelles, sont notamment composées, pour 77 %, des charges du service d'ordures ménagères soit 3.3 M€, des subventions aux organismes publics (dont l'Office du Tourisme), aux associations, et des indemnités aux élus.
- Les charges financières (remboursement des intérêts de la dette) et les charges spécifiques représentent, pour chacune d'elles, moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

Recettes réelles de fonctionnement

- Les Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) sont composées pour 74 % des impôts, des taxes, et de la fiscalité locale (fiscalité sur les ménages, fiscalité économique, taxe de séjour, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, reversement de fractions de TVA, FPIC).
- Les dotations et subventions représentent 18 % des RRF et sont composées de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat pour 27%. Les principales autres composantes de ce chapitre sont les aides de la CAF47 et de la MSA pour le secteur enfance jeunesse, les participations financières pour les opérations liées à l'habitat, à l'environnement, au développement économique, au fonctionnement du service Action Sociale, ainsi que les compensations fiscales de l'Etat.
- Les produits des services, 4% des recettes réelles, sont principalement composés des recettes liées aux services petite enfance, enfance et jeunesse, à l'Ecole de Musique et de Danse, ainsi qu'aux recettes du parc aquatique Lud'O Parc dont la gestion a été reprise en régie depuis 2021.
- On retrouve également, pour 2% des recettes réelles, les autres produits de gestion courante (dont les produits des locations) ainsi que, chacun pour 1% des recettes réelles, les atténuations de charges (remboursement des salaires par l'assurance statutaire), et les produits spécifiques.

DEPENSES REELLES = 4 459 581 €**RECETTES REELLES = 3 054 373 €**

Dépenses réelles d'investissement

- Les acquisitions et travaux d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 70 %. Les principaux travaux et acquisitions concernent, entre autres, le réaménagement et l'extension de l'ALSH de Barbaste, la rénovation de la MSAP à Mézin, l'achat d'une répandeuse à émulsion, les travaux sur l'Auvignon à Cardéran, les travaux de voirie à Xaintraillles et Feugarolles, ainsi que des travaux au Lud'O Parc.
- Le remboursement du capital des emprunts représente 14 % des dépenses réelles.
- Les opérations pour compte de tiers, pour 12%, concernent les travaux de compétence communale effectués par Albret Communauté, et remboursés par les Communes.

Recettes réelles d'investissement

- Les subventions d'investissement, qui représentent 14 % de l'exécution budgétaire, sont principalement composées de la perception de subventions liées aux travaux de voirie du bourg de Xaintraillles, aux travaux sur l'Auvignon à Cardéran, à la rénovation de la MSAP à Mézin ainsi qu'à l'installation de bornes interactives au Port de Nérac.
- L'emprunt, qui représente 24% des recettes réelles, participe au financement des équipements.
- Le FCTVA (17%), est une compensation par l'Etat de la charge de TVA supportée sur les dépenses d'équipement.
- L'autofinancement pour 33% correspond à la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée au financement de la section d'investissement.
- Les opérations pour compte de tiers, pour 12%, concernent la participation des Communes aux travaux effectués par Albret Communauté qui sont de compétence communale.

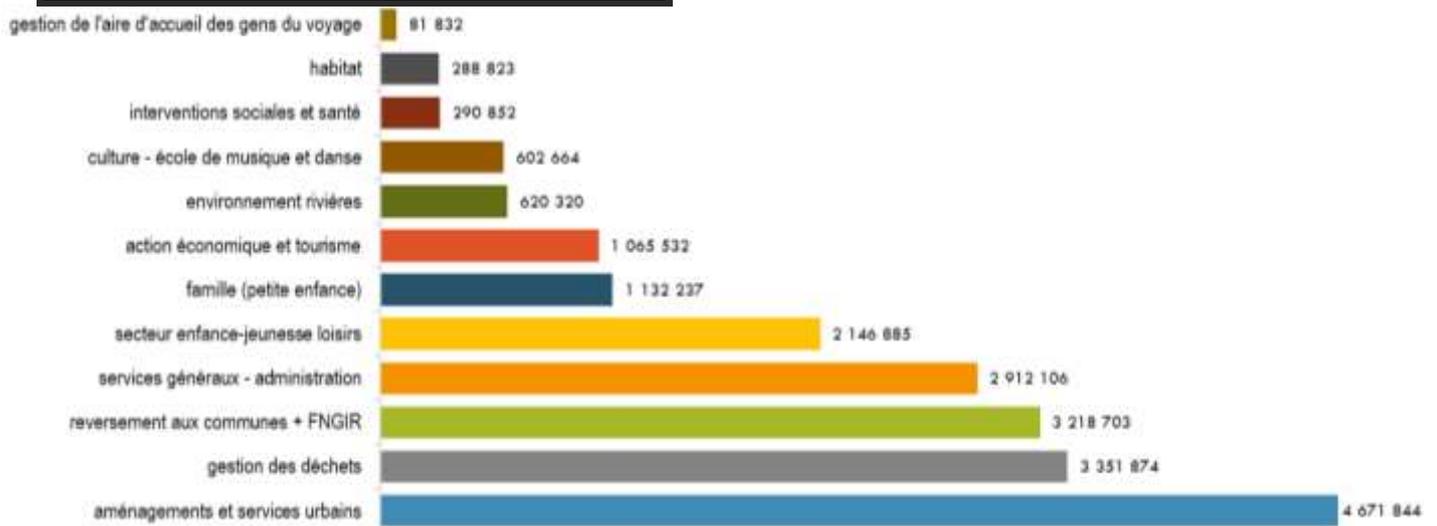
- Dépenses par politique communautaire

Les dépenses de la Communauté de Communes se divisent comptablement en dépenses liées au fonctionnement et en dépenses consacrées à l'investissement. Une vision globale de leur répartition par politique communautaire permet de mieux cerner le champ d'actions d'Albret Communauté.

AR Prefecture

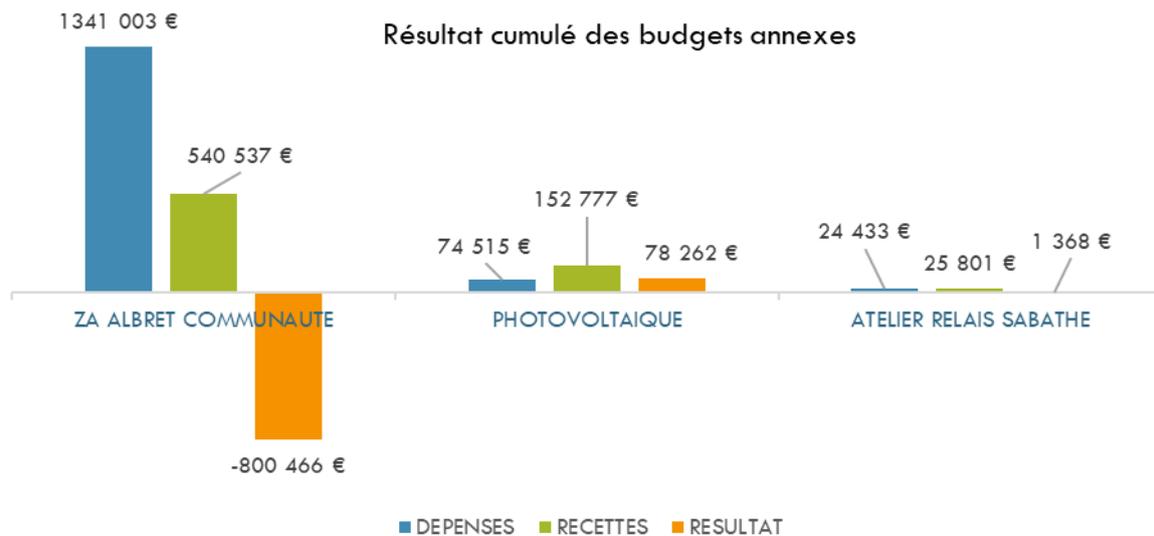
047-200068948-20230628-DE_059_2023-DE
Reçu le 03/07/2023

aide au transport activités extra scolaires 15 345



• Exécution des budgets annexes

Les budgets annexes sont au nombre de trois : Zones d'Activités, Photovoltaïque et Atelier Relais Sabathé.



• La fiscalité directe locale : maintien des taux

Les produits de la fiscalité locale directe sont constitués des taxes pour lesquelles Albret Communauté dispose d'un pouvoir de taux, votés chaque année par le Conseil Communautaire.

Suite à la réforme de la fiscalité locale, le taux de la Taxe d'Habitation était figé à sa valeur de 2019, jusqu'en 2022 inclus. Il peut à nouveau être voté (uniquement sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) à compter de 2023.

Impôts	Taux 2022	Taux 2021
Taxe d'Habitation	9,58%	9,58%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	8,57%	8,57%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	25,81%	25,81%
Cotisation Foncière des Entreprises	31,80%	31,80%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	13,50%	11,50%

Pour rappel, lors du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique en 2020, il a été acté un taux unique pour la fiscalité des entreprises sur le territoire de 31.80 %, avec un lissage sur 6 ans.

- [La dette](#)

L'encours de dette (capital restant dû) au 31 décembre 2022 s'élève à 4 125 222 euros pour le budget principal, et il s'élève à 4 620 704 euros avec les budgets annexes (dette globale).

La structure de la dette globale est composée à 100% de taux fixes (21 emprunts contractés auprès de 7 prêteurs). Ce qui rend l'évolution de la dette très prévisible. Le taux moyen est de 2.04%.

Ratio de désendettement :

Exprimé en nombre d'années, ce ratio mesure la solvabilité financière des collectivités locales. Il détermine le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour éteindre totalement la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement).

Le ratio de désendettement d'Albret Communauté au 31 décembre 2022 est de **2.4 années** et reste très bien positionné au regard de la mobilisation annuelle des emprunts.



Effectif du service : 4 ETP

- 1 agent, Directrice des Ressources Humaines
- 2 agents, 1 assistante RH, 1 gestionnaire paie/carrière
- 1 agent, conseiller en prévention des risques professionnels et Directeur du Lud'O Parc

Missions du service

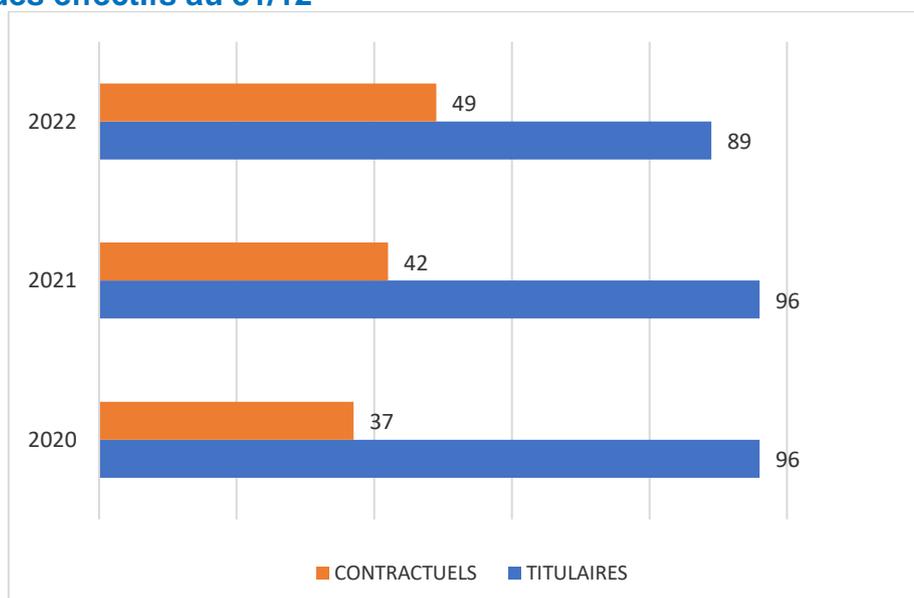
Les missions du service consistent en :

- La gestion administrative de la carrière des agents,
- L'élaboration de la paie,
- Le suivi des demandes de formation de l'ensemble du personnel,
- L'organisation et le suivi des instances consultatives (Comité Technique et Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail),
- Le suivi du document unique,
- Le suivi des préconisations du médecin de prévention lors des visites médicales (aménagement de poste de travail et fourniture d'EPI),
- Le conseil et l'assistance auprès des services et des agents en matière de sécurité et de santé.

Activités du service

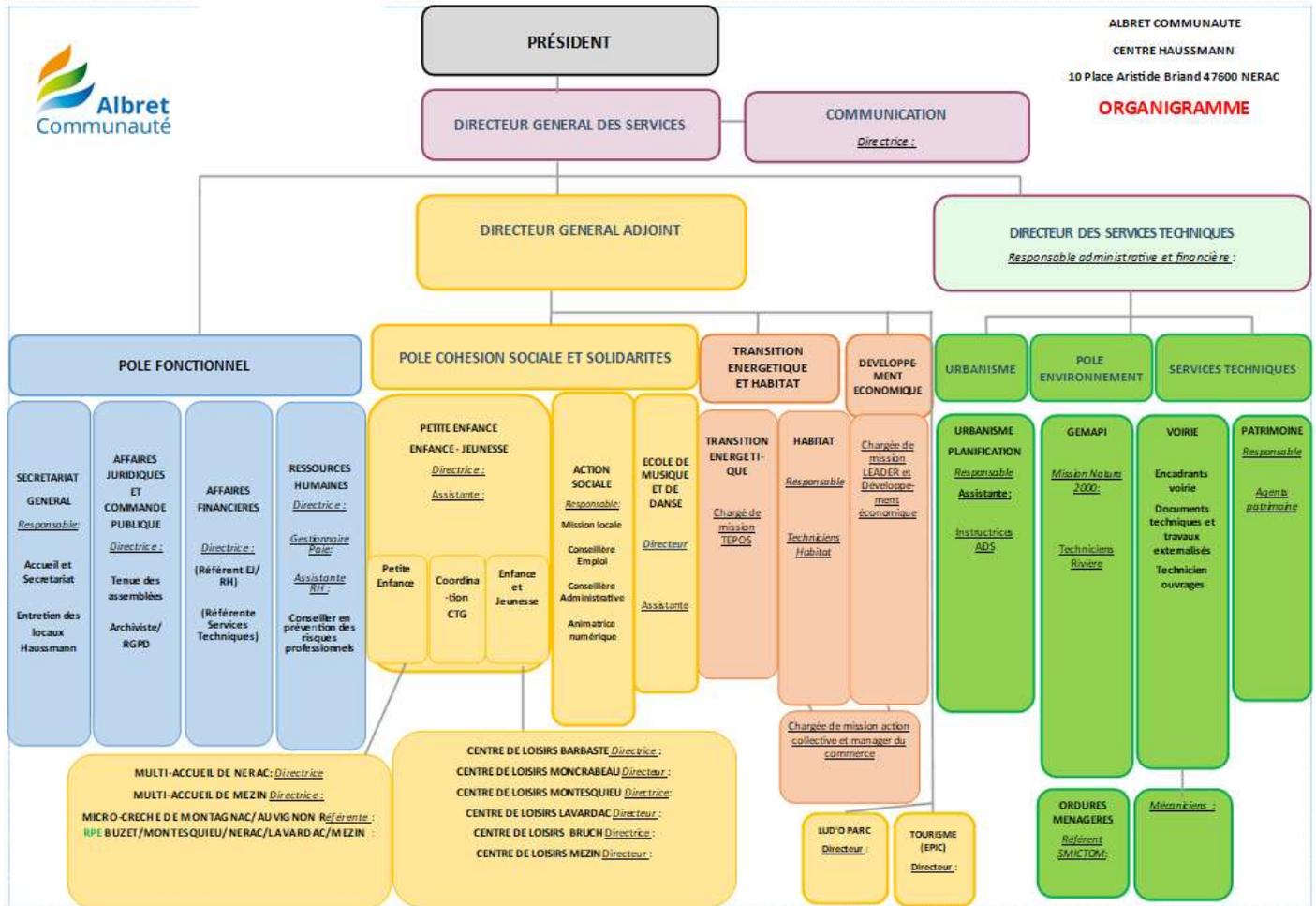
- Revalorisations indiciaires diverses,
- Mise en œuvre d'un suivi des campagnes de promotions des Médailles d'Honneur Régionales, Départementales et Communales du travail pour l'ensemble des agents,
- Gestion du recrutement et de la rémunération du personnel saisonnier affecté au centre aqualudique Lud'O Parc et dans les centres de loisirs,
- Organisation d'une journée de Cohésion pour l'ensemble du personnel,
- En partenariat avec le Centre de Gestion du Lot et Garonne, organisation de sessions de formation des assistants de prévention de la collectivité,
- Gestion de l'organisation des Elections Professionnelles 2022,
- En partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du 47, organisation de sessions d'information sur le risque incendie à l'ensemble des agents,
- Planification et organisation de formations relatives à la sécurité (PSC1, SST.....).

- **Evolution des effectifs au 31/12**



Le nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent a légèrement diminué du fait du recrutement de candidats en qualité de contractuels de droit public, possédant des diplômes requis pour l'emploi.

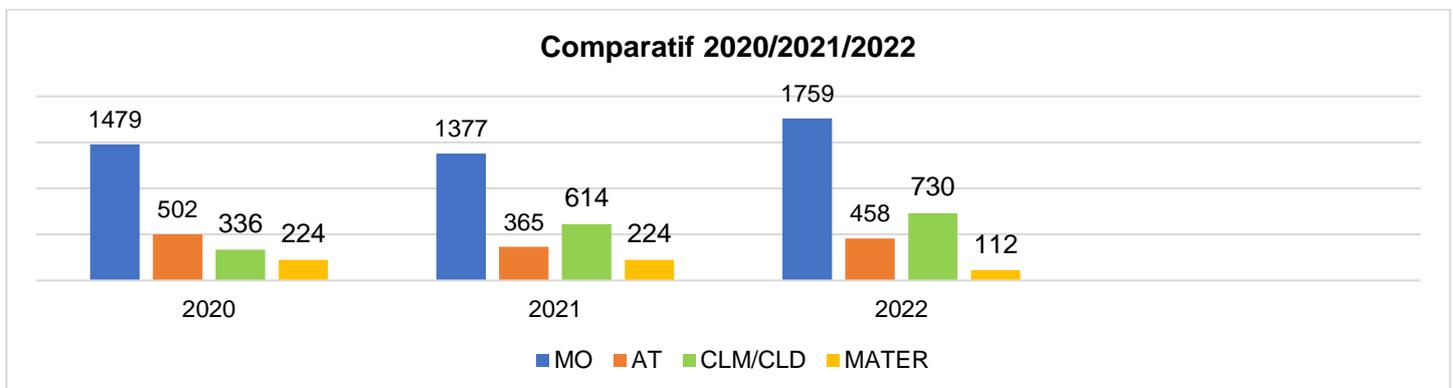
Organigramme



Il avait été créé en 2021, un poste de chargé de mission action collective et manager du commerce, ainsi que la reprise en régie de la structure Lud'O Parc, ces ajouts figurent cette fois sur l'organigramme.

Les principales autres modifications apportées à l'organigramme, portent principalement sur les mouvements intervenus depuis le dernier rapport d'activité.

Absences en jours



MO : maladie ordinaire / AT : accident du travail / CLM/CLD : congé longue maladie ou longue durée / MATER : congé maternité

Nous pouvons observer une augmentation des absences pour congé de maladie ordinaire liée au COVID-19 ainsi qu'à l'absence de deux agents sur une période de plus de 6 mois. Pour les accidents du travail, l'augmentation des absences concerne plus particulièrement les agents du service Voirie.

- **Avancements de grade**

L'avancement de grade constitue un changement de grade à l'intérieur d'un même cadre d'emplois et n'est soumis aux quotas que pour les catégories B. Il relève de la compétence de la collectivité après avis du Comité Technique.

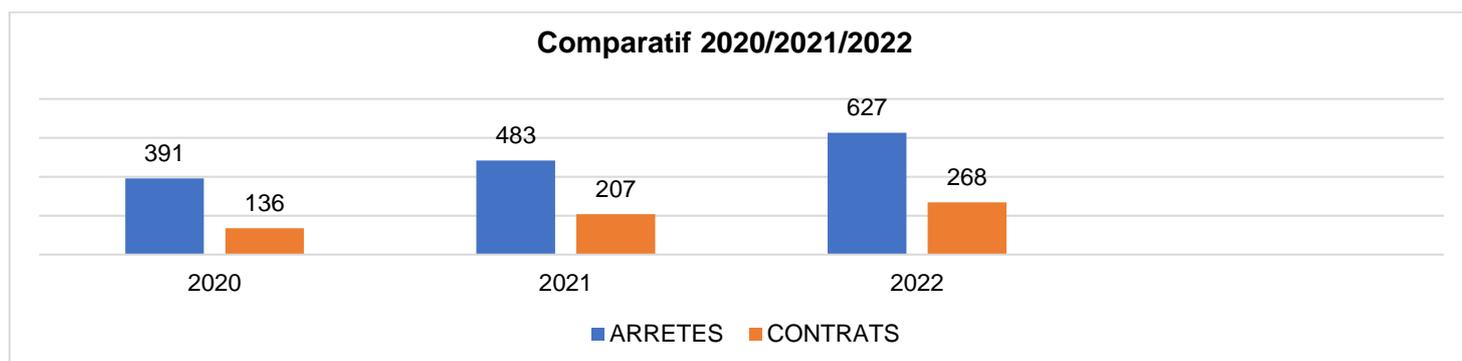
Pour l'année 2022, 4 agents appartenant aux filières administrative, technique et artistique pouvaient prétendre à un avancement de grade et en ont bénéficié.

- **Promotion interne**

La promotion interne constitue un changement de cadre d'emplois et est soumise à des quotas prévus par les statuts particuliers. Elle relève de la compétence du Centre de Gestion au niveau départemental.

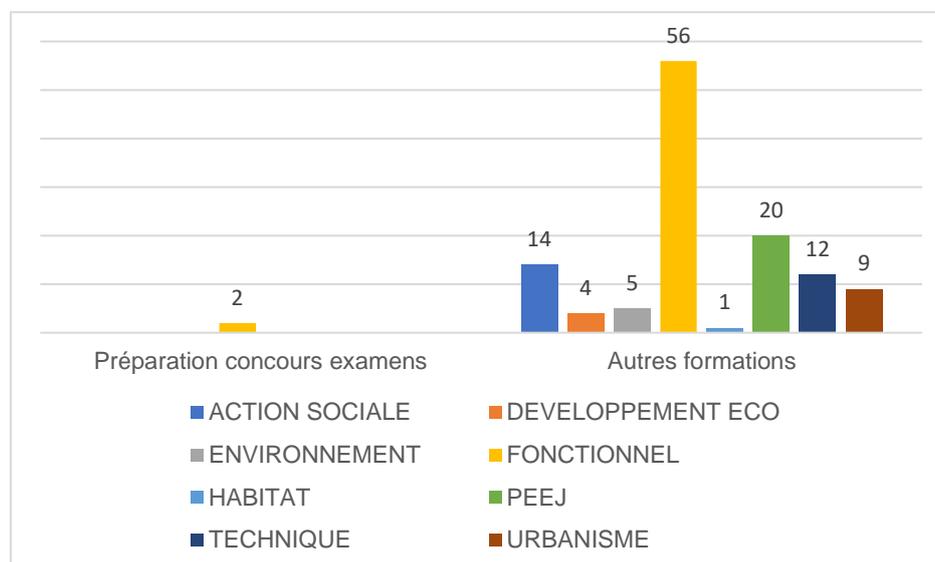
Pour l'année 2022, aucun dossier n'a recueilli un avis favorable, sur les quatre transmis au CDG 47.

- **Actes réalisés sur l'année**



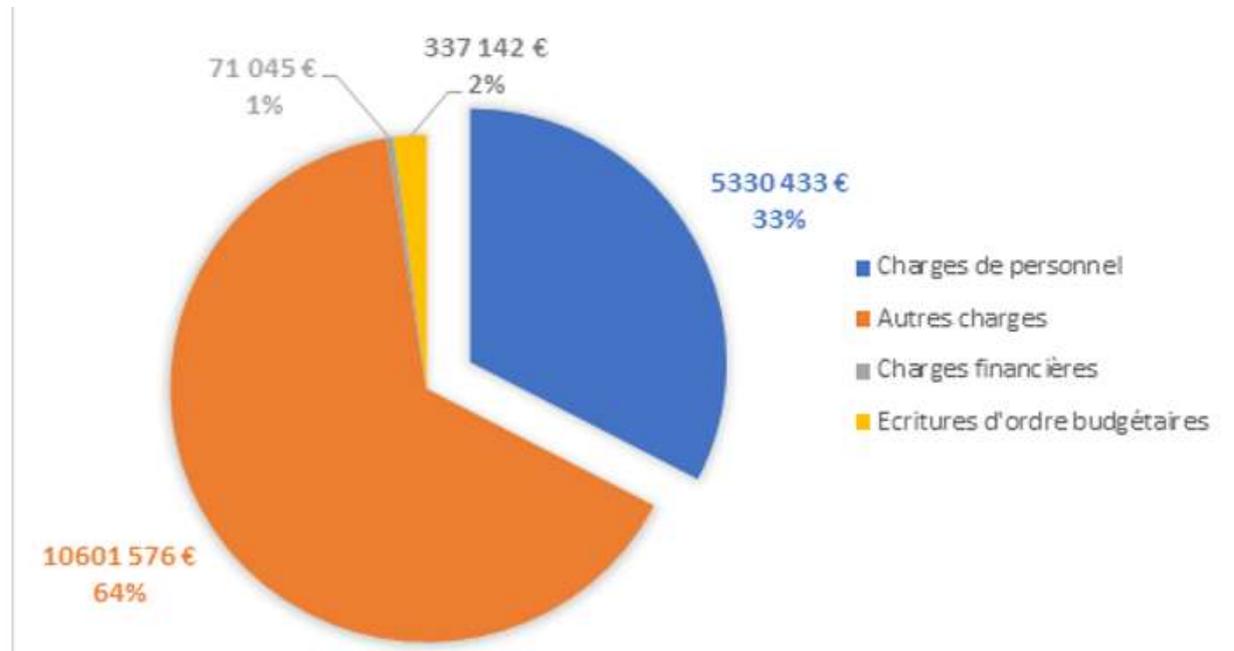
Nous pouvons constater une nette augmentation du nombre d'actes réalisés en 2022, du fait notamment de nombreuses revalorisations indiciaires, des absences pour maladie et du recrutement d'agents saisonniers pour le Lud'O Parc.

- **Formations en jours et par services**



- Charges de personnel dans le budget général

Dépenses de Fonctionnement 2022 de la Collectivité



Urbanisme – Instruction du Droit des Sols - Planification

Effectif du service : 4 agents ETP

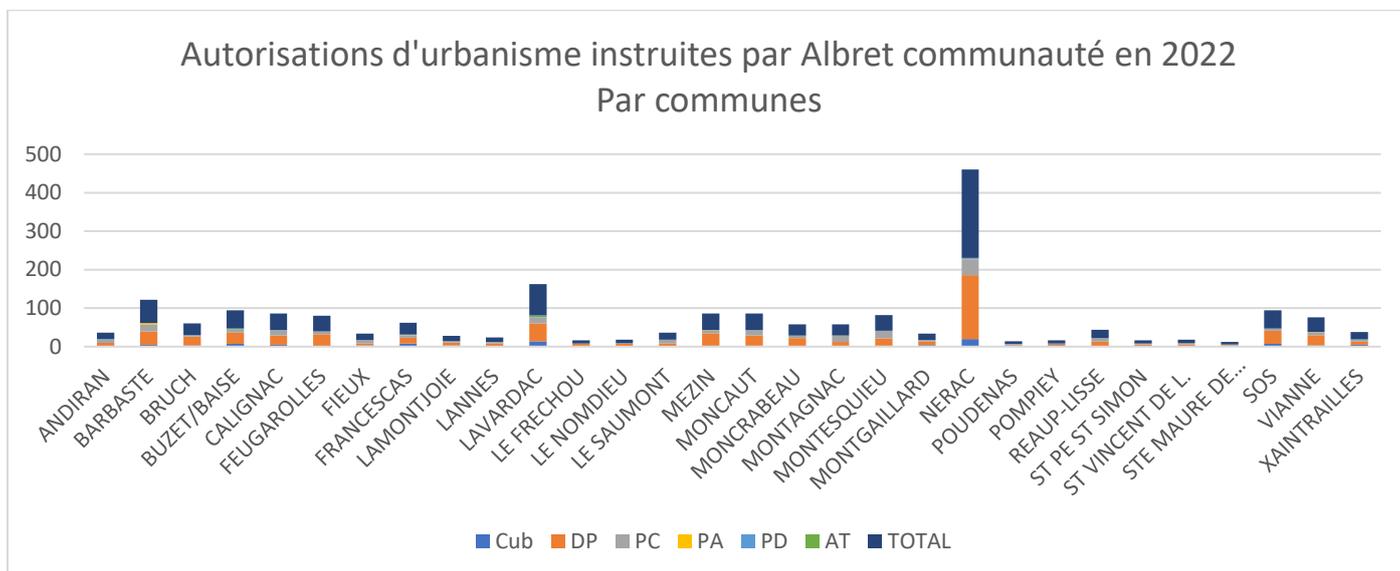
Le service urbanisme est composé de **4 agents à temps complet** :

- 1 agent, responsable de service en charge de la planification
- 1 agent, assistant administratif - Secrétariat
- 2 agents, instructrices Autorisations du Droit des Sols

Autorisations du Droit des Sols (ADS)

- Autorisations d'urbanisme

1021 autorisations d'urbanisme traitées en 2022
(+ 8,2% par rapport à 2021 / + 42,2% par rapport à 2018)



DOSSIERS 2022	
Type	Nombre
DP - Déclaration Préalable	645
PC - Permis de Construire	250
PA - Permis d'Aménager	9
PD - Permis de Démolir	14
CUB - Certificat d'Urbanisme Opérationnel	103
TOTAL	1021

Planification

4 Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme achevées en 2022

Approbation de 3 procédures d'ajustement de Plans Locaux d'Urbanisme

- Modification N1 du PLUi du Mézinais,
- Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du SCoT de l'Albret et du PLU d'Andiran,
- Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU de Lamontjoie.

Approbation d'une procédure d'ajustement du SCoT

- Mise en compatibilité du SCOT de l'Albret (suppression d'une partie de la trame verte au LD Le Repenti à Andiran).

1 procédure d'ajustement de document d'urbanisme en cours

- Modification N1 du PLU de BRUCH.

PLUi

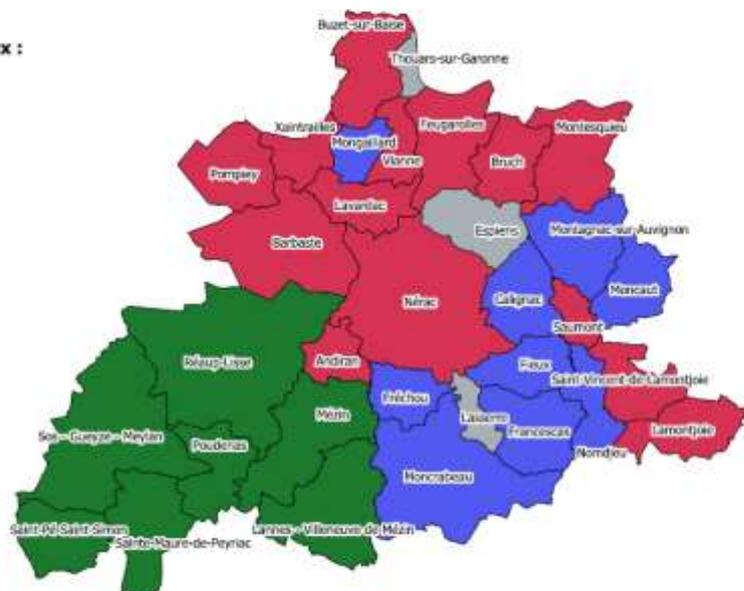
- Elaboration et Débat du PADD en Conseil Communautaire,
- Tenue d'une réunion publique Diagnostic/PADD,
- Elaboration des zones U et AU,
- Elaboration des OAP pour les zones à vocation d'habitat.



Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

Documents d'urbanisme communaux :

- Pas de document en cours
- Carte communale
- PLU
- PLUi



- **Missions complémentaires :**

- Accompagnement technique des communes dans leurs projets d'aménagement,
- Analyse des documents d'urbanisme communaux et de leurs possibilités d'évolution,
- Interface avec le bureau d'études dans l'élaboration du PLUi,
- Publication et mise à jour des documents d'urbanisme sur le site internet d'Albret Communauté,
- Participation à la réalisation de la zone d'Activités de Lacablanque (Lamontjoie).

- **Perspectives 2023 du service Urbanisme-Aménagement du Territoire**

- **Planification :**

- **PLUi :**

- Finalisation de l'écriture des pièces du PLUi (Zonages, OAP, Règlements, Rapport de Présentation, Annexes),
- Présentation du projet aux Personnes Publiques Associées,
- Organisation de 2 Réunions Publiques,
- Arrêt du projet.

- **Procédures d'ajustement de documents d'urbanisme :**

- Finalisation de la Modification N1 du PLU de Bruch,
- Création de la ZAC Agrinove,
- Modification simplifiée du PLU de Lavardac.

- **Autorisations du Droit des Sols :**

- Organisation de réunions de formation logiciel OPENADS pour les secrétaires de mairie et chargés d'urbanisme,
- Formations ponctuelles au logiciel métier ADS à destination des agents administratifs communaux.

- **Organisation interne du service :**

- Arrivée de Paul AMEEDÉ en remplacement de Jocelyne NIMMEGEERS (départ retraite).

HABITAT

Effectif du service : 3 agents ETP

- 1 responsable de service, chef de projet Petites Villes de Demain (PVD) en charge de l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), du permis de louer et de la thématique LHI
- 2 techniciens

Missions du service

- Suivi- animation de l'ORT
- Suivi-animation du programme PVD
- Suivi-animation du PIG
- Suivi-animation en partenariat avec SOLIHA du permis de louer
- Conseils techniques et financiers des administrés relatifs à la rénovation énergétique
- Suivi de la plateforme SARE en partenariat avec L'Agglomération d'Agen

PERSPECTIVES 2023 (en sus)

- Suivi-animation du PLH

Le Programme d'Intérêt Général de l'Albret (PIG)

Le Programme d'Intérêt Général de l'habitat (PIG) lancé fin 2019 a été prorogé par avenant fin 2022, pour une année supplémentaire.

Dans le cadre du PIG, les logements locatifs occupés sont éligibles aux aides sous réserve des conditions de ressources des locataires et du conventionnement des loyers avec l'ANAH.

En ce qui concerne les logements vacants, seuls ceux des centres bourgs dotés de services dont Nérac, Barbaste, Lavardac, Buzet-sur-Baïse, Vianne, Francescas, Lamontjoie, Mézin et Sos, sont concernés et sont soumis aux mêmes règles de conventionnement et des conditions de ressources des locataires.

S'agissant des propriétaires occupants, pour obtenir des aides dans le cadre du PIG, il faut faire réaliser par des entreprises qualifiées RGE, des travaux qui engendrent un gain énergétique significatif (35%) et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Il s'agit d'aides versées par Albret Communauté aux propriétaires qui réalisent des travaux d'autonomie de la personne et d'économies d'énergies en complément des aides de l'ANAH.

BILAN 2022

Type de travaux	Prévisionnel convention ANAH	Réalisés et notifiés ANAH	Taux de réalisation
Travaux lourds pour logement indigne ou très dégradé	12	3	25 %
Adaptation à la perte d'autonomie	6	14	233 %
Lutte contre la précarité énergétique	46	13	28 %
TOTAL	64	30	47 %

Type de travaux	Objectifs 2023 (avenant)
Travaux lourds pour logement indigne ou très dégradé	10
Adaptation à la perte d'autonomie	4
Lutte contre la précarité énergétique	26
TOTAL	40

Réalisation de l'étude pré-opérationnelle à la mise en place de dispositifs d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat : volet renouvellement urbain sur tout ou partie des 9 centres-bourgs ORT (OPAH-RU) et volet rénovation de l'habitat sur l'ensemble du territoire d'Albret Communauté (PIG ou OPAH).

La plateforme de soutien à la rénovation énergétique

Cette plateforme constitue le guichet unique de l'habitat.

Il s'agit d'une part, de missions d'information, de conseils, d'accompagnement des ménages, de réalisation d'audits énergétiques...et d'autre part, de la mobilisation des professionnels et acteurs concernés et d'un accompagnement leur permettant une montée en compétence.

BILAN 2022

Type d'acte	Objectifs 2022 Agglomération d'Agen et Albret Communauté	Réalisation 2022 Agglomération d'Agen et Albret Communauté	Taux de réalisation
A1 (Information de 1 ^{er} niveau)	1 310	1 594	122 %
A2 (Conseil personnalisé)	420	951	226 %
A4 (Accompagnements des ménages pour la réalisation des travaux de rénovation globale)	100	81	81 %
TOTAL	1 830	2 626	143 %

Une couverture homogène de l'Albret :

- 30 % à Nérac
- 32 % sur les communes ORT
- 38 % sur les autres communes

Fortes demandes de foyers « Très Modeste » :

- 44 % en Très Modeste
- 24 % en Modeste
- 17 % en Intermédiaire
- 15 % Hors plafond

Type d'acte	Objectifs 2023 Agglomération d'Agen et Albret Communauté
A1 (Information de 1 ^{er} niveau)	2 220
A2 (Conseil personnalisé)	1 270
A4 (Accompagnements des ménages pour la réalisation des travaux de rénovation globale)	122
TOTAL	3 592

Les techniciens assurent pour ces deux activités (PIG et Plateforme) :

- Les conseils techniques sur les travaux à réaliser,
- Les visites techniques des logements en amont du dépôt des dossiers et à la fin des travaux,
- L'accompagnement des propriétaires pour le montage de dossier, le choix des travaux.

Le permis de louer (Nérac)

Depuis le 1^{er} avril 2022, sont instaurés sur la commune de Nérac les régimes suivants :

- Autorisation Préalable à la Mise en Location (APML) pour toutes les catégories de logements du parc public et privé situés dans le périmètre du secteur sauvegardé de la commune de Nérac,
- Déclaration de Mise en Location (DML) sur tout le territoire de la commune de Nérac hormis le secteur soumis au régime de l'APML.

Sur la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre, **53 dossiers** de demandes d'autorisation ont été déposés :

- 20 ont reçu un accord favorable à l'issue de la visite,
- 14 ont reçu un accord défavorable,
- 10 ont été redéposés et ont reçu un accord favorable,
- 8 ont reçu un accord défavorable et n'ont pas été redéposés. Ces logements sont déclarés non-décentés auprès de la CAF et de la MSA qui, en conséquence, ne versent plus d'aide au logement.

Sur la même période, 31 mises en location n'ont pas été soumises à l'APML.

Facilareno 2

Albret Communauté a adhéré au réseau DOREMI pour la période allant du 30/06/2019 au 31/12/2021. Le but de la démarche est de rénover des logements afin d'atteindre des performances énergétiques équivalentes à du BBC (bâtiment basse consommation) avec des artisans locaux formés et qui coordonnent leurs interventions. 2 chantiers ont été réalisés.

Afin que soient formés d'autres artisans et que d'autres chantiers soient réalisés, Albret Communauté a souhaité reconduire ce dispositif.

OBJECTIF 2023

Constituer un nouveau groupement d'artisans pour assurer la rénovation énergétique performante de 1 ou 2 logements par an.

La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire a été signée en mars 2022.

L'ORT a pour but de maintenir l'attractivité du territoire, en travaillant essentiellement sur le logement et le commerce dans les neuf communes que sont Barbaste, Lavardac, Nérac, Mézin, Sos, Vianne, Lamontjoie, Buzet-sur-Baïse et Francescas.

Le poste de chef de projet PVD-ORT est financé à 80% par l'ANAH et la Banque des Territoires.

OBJECTIFS 2023

Assurer le suivi-animation de la convention ORT, de la convention PVD et accompagner la mairie de Nérac quant à la réflexion sur l'opportunité de la signature d'une convention-cadre revitalisation centre-bourg avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (CRNA).

Effectif du service : 1,85 ETP

- 1 agent, chargée de mission Leader et développement économique
- 1 agent, chargée de mission ACP / Manager de commerce

Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique du territoire, et concourir à la vitalité de celui-ci, en travaillant en transversalité avec les différents services : « Transition énergétique », « Urbanisme » et « Habitat », « Services Techniques », ...

On y traite :

- Du **développement économique et du tourisme**, conformément au Schéma Régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation et aux aides aux entreprises (SRDEII), comprenant tout ce qui relève des zones d'activités et de la politique locale du commerce, de la promotion du tourisme par le biais de l'Office de Tourisme, du déploiement du Très Haut Débit ;
- Des **procédures contractuelles**, comme la mise en place, la gestion et le suivi du programme européen LEADER (feader), des nouveaux fonds européens DLAL (feader, feder et fse+), et de la contractualisation avec la Région par le biais du Contrat de Développement et de Transitions ;
- Des **actions d'intérêt communautaire** telles que l'observation des mutations du commerce sur le territoire, la mise en œuvre des outils de pilotage de l'organisation commerciale, l'analyse de l'impact des implantations économiques sur l'aménagement du territoire.

Activités du service

- **Zones d'activités : bilan d'activités 2022**

➤ Nombre de **lots vendus** : 3



SCI CARVIN (extension)
Soudure, réparation
ZA de **Larqué** (MONTESQUIEU)
Vente : **35 952 € HT**



CYPRES DES HÊTRES
Espaces verts, élagage
ZA du Caudan (CALIGNAC)
Vente : **22 561 € HT**



Particulier
Maison d'habitation
Lotissement La fontaine (Xaintrailles)
Vente : **24 590 € HT**

Total recettes HT : **83 103 € HT**

➤ Nombre de **réservations** de terrains : 3

- Une **activité de services** - ZA de Labarre II à NERAC
- Une activité de **vente de matériaux de construction écologiques** - ZA du Caudan à Calignac
- Une activité de **construction métallique et vente matériel agricole** – ZA de Lapuzoque à SOS

➤ Nombre de **projets n'ayant pas abouti** **3**

- 1 projet sur la ZA du Caudan (CALIGNAC)
- 1 projet sur la ZA de Larqué (MONTESQUIEU)
- 1 projet sur la ZA de Pécarrère (BUZET-SUR-BAÏSE)

➤ Nombre d'**acquisitions** foncières : **1**

SNC LIDL – ZA de Lhérisson à LAVARDAC – aménagement du tourne-à-gauche - **1 €**

➤ **Travaux réalisés** sur ZA (*hors maintenance courante, taxes et fluides*), pilotés par les services techniques :

- Contrôle et Remise en état des **poteaux incendie** pour **5 456 €**, sur les zones de Comblat (BARBASTE), Pécarrère (BUZET-SUR-BAÏSE), Lange (MEZIN), Larqué (MONTESQUIEU),
- **Etudes** d'aménagement de la zone artisanale de Lacablanque (LAMONTJOIE) pour **23 050 €**. En prévision de la commercialisation des terrains, le tarif de ceux-ci a été fixé par délibération à 16 € HT / m².

➤ **Rallye des zones** d'activité

Un circuit de visite des ZA, à l'attention des élus de la Commission Développement Economique et des Maires, a été organisé le 5 juillet 2022, avec transport en bus et restauration.

Nombre de participants : 15 (dont 9 élus).

Le parc des zones d'activités d'Albret compte **131 entreprises** (contre 115 en 2018), et s'étend sur une superficie de plus de **73 ha** (736 248 m²).

- **8 terrains** appartenant à Albret Communauté sont à vendre ;
- **4 terrains** appartenant à Albret Communauté sont réservés ;
- **15 terrains** appartenant à des tierces personnes sont disponibles : soit à vendre, soit à louer, soit « gelés » (rétention foncière et/ou spéculation).

L'obligation de réduction de l'artificialisation des sols amène à repenser la densification des zones d'activités, et à mener une politique plus volontariste d'occupation des emprises disponibles :

- Commercialisation des lots à vendre,
- Et/ou communication et interface entre offre et demande sur les lots privés,
- Règlements de zone plus coercitifs (obligation de construire dans les 2 ans,...).



- **Dispositifs d'aides aux entreprises de l'Albret**

Le programme MUSAE de soutien des TPE en période COVID est clos depuis le 31 décembre 2021. Afin de favoriser la relance économique locale, Albret Communauté accompagne les entreprises du territoire en : mobilisant des fonds publics sous forme de prêts dans le cadre du **dispositif REBOND**, d'une

part, et mettant en œuvre localement le dispositif régional d'une **Action Collective de Proximité**, consistant en des aides directes à l'investissement d'autre part.

➤ **Dispositif REBOND**

Créé en octobre 2021, ce dispositif utilise le reliquat non consommé du MUSAE pour bonifier les prêts d'honneur octroyés par la plateforme d'initiative locale « Initiative Lot et Garonne », **jusqu'à 20%**.

Bénéficiaires : les créateurs d'entreprises, repreneurs d'entreprises, ou entreprises ayant un projet de primo-développement ou de croissance.

Contrepartie pour Initiative Lot-et-Garonne : rémunération de 150 € par dossier instruit.

ZOOM sur le dispositif REBOND d'Albret Communauté

Albret Communauté a conventionné avec Initiative Lot et Garonne pour bonifier les prêts consentis par l'association de 20% pour tout projet de création, reprise et de croissance. Ces prêts sont sans intérêt ni garantie personnelle!

ALBRET COMMUNAUTÉ
Centre Haussmann
10 Place Aristide Briand
47600 NERAC
05 53 97 59 97
contact@albretecommunaute.fr

Dispositif REBOND d'Albret Communauté

Vous souhaitez créer votre entreprise en Albret ?

Votre entreprise a entre 0 et 3 ans d'existence ?

Vous pouvez prétendre à un prêt d'honneur à la CREATION-REPRISE!

Initiative Lot et Garonne peut attribuer un prêt d'un montant de 2 000€ à 15 000€ à tout porteur qui sollicite également un prêt bancaire au moins égal au prêt d'honneur sollicité.

Albret Communauté apporte un bonus supplémentaire de 20% au prêt obtenu.

Exemple de montage :

Pour un projet de création d'entreprise financé par une banque pour 10 000€, ILG attribue 2 000€ et Albret Communauté 2 000€ de plus, soit 22 000€ pour la réalisation du projet.

ACTIVITES INELIGIBLES AU DISPOSITIF :
intermédiation financière (banques, assurances), activités immobilières, professions libérales et activités agricoles

CONTACT :
INITIATIVE LOT ET GARONNE
05.53.77.20.28
contact@initiativelotetgaronne.fr

2022

Nombre de dossiers de demande de prêts déposés : 13

Nombre de dossiers soutenus par une bonification de prêts d'honneur : 7

TOTAL : 13 500€

Vente de produits chasse et pêche à Nérac (1), Mécanique automobile (2), Commerce de matériaux du bâtiment écologiques (1), Taxis (2), Menuiserie (1)

➤ **Action Collective de Proximité**

Dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Albret Communauté a engagé une **Action Collective de Proximité (ACP)** consistant en une aide financière directe à l'investissement en faveur des TPE, de l'ordre de **25 ou 30% de leur investissement** : *modernisation du point de vente et/ou de l'outil de production, digitalisation, travaux de transition énergétique, ... pour les entreprises qui auront fait réaliser un audit de croissance et/ou bilan conseil numérique.*

- **Volet aides directes :**

Plan de financement prévisionnel sur 3 ans :

Coût prévisionnel des audits de croissance et des bilans-conseils	156 000 €	Financement Région	40%	62 400 €
		Financement AC	30%	46 800 €
		Part résiduelle entreprises	30%	46 800 €
TOTAL	156 000 €	TOTAL	100%	156 000 €

Coût prévisionnel des investissements réalisés par les entreprises	2 400 000 €	Financement Région	15%	360 000 €
		Financement AC	15%	360 000 €
		Part résiduelle des entreprises	70%	1 680 000 €
TOTAL	2 400 000 €	TOTAL	100%	2 400 000 €

➔ Enveloppe prévisionnelle allouée par Albret Communauté : **406 800€** sur 3 ans.

La communication de ce programme a été effectuée sur différents médias, et via 3 réunions publiques de territoire, les :

- 25 mai 2022 à Nérac.
- 7 juin 2022 à Mézin,
- 14 juin 2022 à Vianne.

- **Volet formations à destination des artisans et commerçants :**



7 février 2022 :
Formation collective « Google My Business »

8 février 2022 :
Coaching personnalisé en magasins

19 septembre 2022 : Ateliers « Comment être visible sur les réseaux sociaux »

• **Observatoire économique : bourse des locaux vacants**

L'activité du service consiste également en la tenue d'un répertoire de locaux professionnels vacants, afin de jouer le rôle d'intermédiation entre porteurs de projets et propriétaires de foncier professionnel, sur tout le territoire, que ce soit en zones d'activités comme en cœurs de ville.

Dans cet objectif, une convention de partenariat avec la CCI 47 a été signée le 16 novembre 2022 afin que soit créée une déclinaison de la Bourse des Locaux de la CCI pour l'Albret, pour 2 ans.

Le site web est dédié aux locaux professionnels de l'Albret : www.boursedeslocaux.cci47.fr

Le site regroupe l'offre immobilière et foncière du territoire : *locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, salles de réunion, espaces de co-working, ...*

Les propriétaires de l'Albret ont la gratuité des annonces grâce à ce partenariat.

Exclusion : *les fonds de commerce et artisanaux*





Le 14 novembre 2022 s'est tenu le premier forum de la transmission-reprise en Albret, destiné à mutualiser l'accueil des porteurs de projet de reprise, et des cédants.

Ce forum s'est tenu au Centre Haussmann en soirée, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Région Nouvelle Aquitaine.

De nombreux partenaires ont répondu présents à cette manifestation pour répondre aux questions des transmetteurs-repreneurs : *chambres consulaires, banques, experts-comptables, notaires, mutuelles, ...*

Ce fut l'occasion pour la Région Nouvelle Aquitaine et la Chambre des Métiers de remettre le prix « Villes et villages de la reprise » à Albret Communauté.

• Politique locale du commerce :

Avec la création d'un nouveau poste de « Manager de commerce » au sein de l'EPCI, l'année 2022 a été consacrée à la création de différents outils d'identité visuelle et d'outils marketings collectifs en faveur des commerçants :

- Création du logo « Osez l'Albret »,
- Création d'un dépliant de présentation des actions d'Albret Communauté en faveur du commerce : « Soutenir le commerce »,
- Adhésion d'Albret Communauté au réseau MANACOM, réseau de Managers du commerce de Nouvelle Aquitaine,
- Animation du dispositif « Boutique à l'Essai » de la Mairie de Nérac dans le cadre de Petites Villes de Demain : la Mairie de Nérac adhère en 2022 au dispositif « Boutique à l'Essai » qui consiste à mettre en relation les propriétaires de boutiques commerciales avec des porteurs de projet souhaitant tester leur activité. Sélectionnés à la suite d'un Comité de partenaires regroupant Albret Communauté, la Mairie de Nérac, les chambres consulaires CCI 47 et CMA 47, Initiative Lot-et-Garonne, BGE, GAN Assurances, BNP Paribas, CER France, Cocoricom et le groupement de commerçants, deux boutiques ont pu voir le jour : une boutique de jeux de société, le 1^{er} juin 2022, et une boutique de prêt-à-porter enfants de seconde main, le 9 juillet 2022,
- Déploiement du PASS COMMERCES avec le prestataire PROXITY :
 Cette opération consiste à mobiliser des outils marketing, de dynamisation de l'achat local.



047-200068948-20230628-DE_059_2023-DE
 Reçu le 03/07/2023



- Lancement d'une **carte de fidélité** :
 21 mai 2022 : première communication du dispositif sur le marché de Nérac et distribution des premières cartes de fidélité.

Objectifs :

Relancer le commerce de proximité et l'attractivité du territoire,
 Accompagner les commerçants souhaitant fidéliser et augmenter le flux de clients,
 Augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs,
 Animer commercialement les cœurs de ville,
 Dynamiser durablement l'économie locale.

Coût : 25 236 €

Subvention Banque des Territoires : 20 000 €

Reste à charge Albret : 5 236 €

- Lancement des **chèques cadeaux**

Cela consiste à l'occasion de Noël, en :

- Proposer aux entreprises et collectivités de l'Albret d'offrir des chèques cadeaux à leurs salariés (exonérés de charges sociales à hauteur de 171 €/salarié/événement),
- Booster le commerce local auprès des professionnels partenaires qui acceptent ces chèques cadeaux.



- Très Haut Débit

Le déploiement du THD se poursuit sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique.

Coût annuel : **37 000€** jusqu'en 2023, année de couverture totale du territoire pour les locaux en zone RIP (Réseaux d'Initiative Publique).

Pour la zone AMEL (Appel à Manifestations d'Engagements Locaux signé avec ORANGE), il s'agira de réaliser 103 000 prises FTTH sur l'ensemble du Département avant le **30 juin 2024**, progressivement raccordables par la suite.

Procédures contractuelles

- Programme européen LEADER (2014-2022)

Cinq Comités de programmation se sont tenus en 2022, **tous** en présentiel.

A ajouter à l'enveloppe complémentaire de **86 599 €**, obtenue en 2021, Albret Communauté, a candidaté pour le GAL ALBRET pour une nouvelle enveloppe européenne de transition entre les deux programmes, et a obtenu en mars 2022, **408 105 €** de crédits supplémentaires. Ces fonds, intégrés à la maquette financière initiale de 1 282 940 €, font porter l'enveloppe globale du programme à **1 777 644 €**, réservés au financement de projets de développement rural sur l'Albret.

Projets soutenus en 2022, au titre du programme :

628-DE_059_2023-DE
Aménagements halieutiques et nature sur la Baïse (Albret Communauté)~~Cheminements doux au ruisseau de Bénac (Buzet-sur-Baïse)~~

- Equipements sportifs de plein air accessibles à tous (Nérac)
- Boutique communale de valorisation de produits locaux (Le Nomdieu)

Solidarités sociales et générationnelles :

- Sport Art et Culture « C'est dans ma Nature » (lycée agricole Armand Fallières)

Prise en compte environnementale dans l'hébergement touristique :

- Rénovation d'un Moulin à eau en gîte touristique de grande capacité (Mme GUIOL/ St Vincent)

Une candidature au tout dernier appel à projet pour une **dotation ultime** a été déposée avant la fin de l'année 2022, et dont la réponse est attendue pour 2023, afin d'optimiser les sources de financements.

- [Programme européen DLAL \(2023-2027\)](#)

La nouvelle génération de fonds européens ne s'appelle plus simplement LEADER, mais **DLAL** pour **D**éveloppement **L**ocal mené par les **A**cteurs **L**ocaux. Ce programme, qui est un multi-fonds mobilisant du FEDER, du FSE + et du FEADER, permettra, entre autres, de financer le projet d'aménagement de la voie verte.

Albret Communauté a mandaté un Cabinet de conseil en fonds européens pour l'accompagner dans sa candidature à l'appel à projets DLAL 2023-2027, qui a été déposée dans les délais. Des réunions de concertation publique, ouvertes à tous, se sont déroulées en mars et avril, sur 4 communes, afin de définir la stratégie.

Montant maximum espéré pour le territoire : 1 793 717 €

Réunion publique le 21 mars à 14h à Lavardac



Réunion publique le 21 mars à 18h à Montagnac



Réunion publique le 14 avril à 14h à Sos



Réunion publique le 14 avril à 18h à Nérac



- [Politique contractuelle avec la Région Nouvelle Aquitaine](#)

A l'occasion de la dernière année du **contrat de Dynamisation et de Cohésion** (2019-2022), deux ateliers sur la thématique de la silver-économie ont été organisés à Francescas, avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de recueillir les besoins du territoire.

37% de plus de 60 ans en Albret, et 15% de plus de 75 ans en Albret, paupérisation et isolement d'une frange de la population.

Objectifs :

- ✓ maintien à domicile, en bonne santé,
- ✓ construction d'un réseau d'acteurs sensibilisés à la problématique du grand-âge en ruralité.

Enjeux prioritaires découlant des ateliers :

- ✓ Mobilité,
- ✓ Accès aux services et aux soins,
- ✓ Habitat global et adaptation du parc de logements.

Actions possibles :

- ✓ Transport intermodal séniors (navettes périodiques couplées avec des taxis collectifs),
- ✓ Un référent Silver-économie, ou 1 réseau de référents (1 conseiller municipal/commune),
- ✓ Ouverture des cantines et restaurants scolaires des communes aux séniors.

**INVITATION
AUX
ATELIERS DE
LA SILVER
ÉCONOMIE**

BIEN VIEILLIR EN ALBRET !
Albret Communauté, en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, vous invitent à participer aux ateliers de la silver-économie de l'Albret, animés par le GÉRONTOPÔLE Nouvelle Aquitaine :

De 15h à 18h, salle des fêtes de **Fragnac** :

- **ATELIER 1 MERCREDI 9 MARS 2022**
- **ATELIER 2 MERCREDI 6 AVRIL 2022**

Albret Communauté | Nouvelle-Aquitaine | GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE

La préparation du futur contrat, nommé **Contrat de Développement et de Transitions**, a également débuté en 2022, en prévision de 2023.

Effectif du service : 2 ETP

- 1 agent, chef de projet TEPos
- 1 agent, chargé de mission TEPos

Missions du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser la transition et l'autonomie énergétique du territoire. Il s'agit d'ici à 2050 de :

- Réduire de 23% les consommations d'énergie du territoire,
- Couvrir 50% des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables locales.

Les actions nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, sont inscrites au programme **Territoire à Energie Positive (TEPOs)**. Ce programme repose sur les trois piliers suivants :

- Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La mobilité durable.

Toutes ces actions sont étroitement liées pour favoriser le développement économique et soutenir la vie locale.

Activités du service - Programme « Territoire à Energie Positive »

Deuxième année du second programme d'actions sur 3 ans (2021/2023), 2022 a permis la réalisation de nombreuses études, tout en continuant à développer des actions engagées depuis 2018.

Les actions phares à retenir pour cette année sont :

- **Les projets SEM ALBRET :**

La Société d'Economie Mixte **SEM ALBRET a officiellement été immatriculée le 20 Juillet 2021**.

L'objet principal de cette société est la mise en œuvre opérationnelle de la démarche de développement des énergies renouvelables.

Quatre partenaires techniques ont rejoint la Communauté de Communes dans ce projet et ont participé **au capital social de départ de 500k€**. Il s'agit de la SEM départementale AVERGIES (issue du Syndicat Territoire d'Energie 47), et des groupes et entreprises TPF, VALOREM et OPTIM'ENR.



Albret Communauté est représentée majoritairement aux instances de gouvernance de la SEM. Ainsi, on retrouve au sein du Conseil d'Administration, 8 membres du Conseil Communautaire : Alain LORENZELLI (Président Directeur Général), Jean Louis MOLINIE, Alain POLO, Nicolas LACOMBE, Nicolas CHOISNEL, Pascal LEGENDRE, Alban CASSAGNABERE et Didier SOUBIRON. Les actionnaires privés sont également représentés par un total de 8 autres membres.

Photovoltaïque : La SEM Albret a contracté un prêt de 1.4M€ pour la réalisation de 9 projets photovoltaïques sur toitures, comprenant 8 toitures municipales et la construction de 2 hangars et une ombrière. Le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2023. La SEM mettra en place une offre en autoconsommation collective, les communes pourront ainsi bénéficier, pour leur bâtiment se situant dans un périmètre de 2km autour de la centrale, d'un tarif préférentiel de fourniture de l'électricité et décorrélé du cours du marché de l'énergie.

Hydrogène : La SEM Albret a également lancé en 2022 le projet « EnrHy IV » consistant à l'installation sur l'Albret d'un électrolyseur de 4MW pour la production d'hydrogène vert (supérieure à 2 tonnes/jour). Les usages de cet hydrogène seront multiples : pour l'industrie (filrière ammoniac, industrie du verre, métallurgie, les consommations de groupes électrogènes H2 ou de production de chaleur par brûleur H2 en substitution des brûleurs gaz, ...), pour la mobilité (bus, bennes à ordures ménagères, véhicules utilitaires légers ou de manutention, fret fluvial, ...) ou encore pour la réinjection sur le réseau gaz ou sur un réseau H2 dédié. Une étude de faisabilité est en cours.



- Le dispositif OCRE : Objectif Chaleur REnouvelable :

Le dispositif local OCRE est entré en vigueur le 1er janvier 2021 pour une durée de 3 ans. Signé avec l'ADEME et animé par le Syndicat Territoire d'Energie 47, ce contrat a pour objectif le développement territorial des énergies renouvelables thermiques (chaudière bois énergie, géothermie, solaire thermique).



Afin de financer l'ensemble de ces projets, une enveloppe d'aide de 2,7 millions d'euros a été allouée par l'ADEME aux 3 EPCI TEPOS, pour un montant de travaux prévisionnel de 5,4 millions d'euros sur 3 ans.

Les chargés de mission TEPOS sont les relais du dispositif sur l'Albret et accompagnent les porteurs de projets. Sur cette seconde année, 7 études d'opportunités ont été réalisées (dont 5 projets communaux) et 2 chaufferies bois ont été créées (la Maison Familiale et Rurale de BARBASTE et l'école de BRUCH).

- Suivi des projets d'énergies renouvelables : photovoltaïque au sol et méthanisation :

Le territoire présente une forte croissance de développement de projets photovoltaïques au sol. Cette dynamique, toujours cadrée par le Plan Solaire d'Albret Communauté et sa Charte Solaire, permettra d'atteindre les objectifs de puissance à installer à l'horizon 2030. Au total, 25 projets sont suivis par le service TEPOS. En 2022, 5 permis de construire ont été déposés auprès des services de l'Etat.



- Accompagnement des communes dans leur projet de rénovation énergétique :

Dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique, les communes ont été accompagnées techniquement dans le choix des opérations de travaux et administrativement dans le montage des dossiers de subventions. Cette année, 7 dossiers de primes de Certificat d'Economie d'Energie (CEE) ont été déposés.

Dans le cadre de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Durable (PMD) en 2021. La réalisation de ce plan s'inscrit dans une démarche volontaire, qui traduit l'engagement de la collectivité à développer les mobilités propres. L'objectif principal du PMD est de proposer à la population une plus grande offre d'alternatives de déplacement. La phase finale de restitution du PMD a eu lieu le 23 juin 2022. Le programme d'actions du PMD est composé de 2 axes, structurés en 10 fiches action.

Le Plan de Mobilité Durable, et le Schéma Directeur des Déplacements Doux finalisé en 2019, sont des outils de travail sur lesquels pourra s'appuyer la collectivité pour la réalisation de ses futurs projets de mobilité.

Axe 1 : Pilotage et promotion de la mobilité durable : Accompagner les citoyens et les acteurs du territoire

Fiche action 1 : Animer, suivre et évaluer la politique de mobilité durable du territoire

Fiche action 2 : Mener une sensibilisation à la mobilité durable auprès des habitants

Fiche action 3 : Accompagner les employeurs à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises

Fiche action 4 : Accompagner les établissements scolaires à la réalisation de Plans de mobilité scolaire

Fiche action 5 : Initier des projets économiques et de services pour maintenir l'attractivité des centres-bourgs et réduire les déplacements

Axe 2 : Un panel d'offre de transport sur le territoire : Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle

Fiche action 6 : Expérimenter la mise en place d'un Transport à la Demande sur le territoire

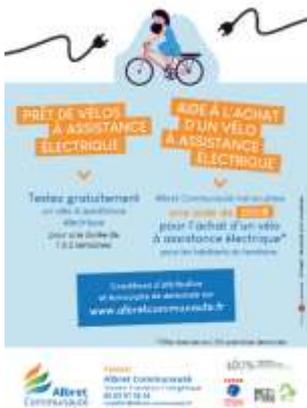
Fiche action 7 : Poursuivre le développement du covoiturage sur le territoire et faciliter sa pratique

Fiche action 8 : Expérimenter et développer des dispositifs de partage de véhicules sur le territoire

Fiche action 9 : Encourager le développement de la mobilité électrique sur le territoire

Fiche action 10 : Rendre les services de transport en commun plus adaptés aux besoins des habitants du territoire

- Aide à l'achat et service de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) :



L'aide à l'achat de vélo à assistance électrique mise en place le 18 novembre 2021 a été achevée le 16 septembre 2022 avec la réception du 100^{ème} dossier. Cette aide de 200€, accessible sans condition de revenu, était limitée aux cent premiers demandeurs du territoire. Le VAE devait cependant être acheté dans un commerce du département du Lot-et-Garonne. Sur les 100 dossiers, 16 ont également bénéficié d'une aide supplémentaire de l'Etat de 200 €. Avant le 15 août 2022, l'obtention d'une aide de l'Etat était conditionnée par l'obtention d'une aide locale. Cette condition n'est plus obligatoire depuis le 15 août 2022. Cependant, l'aide de l'Etat reste conditionnée au revenu.

Le service de prêts de VAE est toujours actif, 28 prêts ont été réalisés en 2022.

- Rallye Rezo Pouce / Mobicoop :

Mobicoop et Rezo Pouce, deux acteurs de la mobilité partagée, ont fusionné en 2022. Le dispositif s'appelle désormais Mobicoop. Le principe de base n'a pas changé, le dispositif peut toujours être utilisé pour : du covoiturage quotidien, (par la mise en relation des utilisateurs via l'application mobile « Rezo Mobicoop ».), ou de l'auto-stop, avec plus de 85 panneaux répartis sur le territoire. Le dispositif reste gratuit et ouvert à tous les habitants. La plateforme mobile compte actuellement 128 inscrits. Une animation a été réalisée le 27 octobre pour tester l'efficacité du dispositif. 6 binômes ont été répartis dans le secteur centre du territoire : Calignac – Nérac – Barbaste – Lavardac – Vianne. Chacune des équipes devait se rendre sur 3 emplacements différents, en auto-stop. L'activité était initialement prévue pour durer 1h30. Au final, toutes les équipes ont terminé le parcours en moins de 45 minutes. Le temps moyen d'attente à un arrêt était de 4 minutes, et aucun des participants n'a attendu plus de 7 minutes. Il y a eu au total 18 trajets effectués en auto-stop, un jeudi après-midi entre 15h et 15h45, horaire d'affluence moyenne. Cet échantillon est suffisamment représentatif pour confirmer l'efficacité du dispositif. Ce service est potentiellement plus efficace qu'un transport en commun, car gratuit et avec un temps moyen d'attente de 4 minutes.



Albret Communauté et l'Agglomération d'Agen se sont associées dans le cadre d'un projet touristique sur le développement du tourisme à vélo, financé par le programme LEADER. Les axes du projet sont :

- L'installation d'équipements pour vélos : racks de stationnement, stations de réparation, postes de gonflage, et tables de pique-nique.
- L'aménagement d'une signalétique urbaine permettant de valoriser les communes situées le long des axes cyclables du territoire.
- L'amélioration du jalonnement cyclable.
- La réalisation d'une campagne de communication.

Un groupement de commandes a été lancé en septembre. Les différents prestataires ont été retenus, et les équipements seront installés le premier semestre 2023.

Equipements	Quantités (estimatives)
Racks à vélos	30 racks de 4 places =120 places de stationnement vélos
Stations de réparation et postes de gonflage	11
Tables de pique-nique	20
Signalétique cyclable	25
Signalétique urbaine	10



- Voie verte

Le projet de la réhabilitation de la voie ferrée en voie verte, entre les communes de Feugarolles et de Moncrabeau suit son cours. Cette année a été marquée par la réalisation de plusieurs études :

- Une étude d'évaluation des ressources matérielles ferroviaires, qui montre que dans le cas le plus optimiste, la vente des rails pourrait financer intégralement les opérations de débroussaillage, de retrait des rails et de traitement des traverses, voir apporter des recettes supplémentaires à la collectivité. Le prix de vente des rails est cependant difficile à estimer, car il

est fonction du cours de l'acier qui est très variable.

- Une étude d'aide à la détermination du type de revêtement de la voie. La solution préconisée est la grave à émulsion qui a un bon rapport qualité/prix/durabilité/confort usagers.
- Un examen au cas par cas a également été réalisé en interne. L'objectif de cette procédure est d'estimer les potentiels impacts environnementaux du projet, et les moyens à mettre en œuvre pour limiter les nuisances. Ce dossier a été validé par la DREAL le 9 janvier 2023.

La convention de transfert de gestion de SNCF Réseau est attendue pour la fin du premier semestre 2023. Cette convention permettra de lancer les travaux. Les travaux feront l'objet de 2 marchés :

- Un premier prévu en 2023, pour l'opération de démantèlement : débroussaillage, retrait des rails, traitement des traverses.
- Un second prévu en 2024, pour l'aménagement de la voie : revêtement, ouvrages d'art, signalétique.

Une aide du Conseil Départemental a été notifiée pour un montant de 474 600 € pour la réalisation du projet. Les autres demandes de financement auprès de l'Europe, de la Région et de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds de Mobilités Actives) se feront en 2023.

Effectif du service : 3 agents

- 1 agent chargée de mission Natura 2000
- 2 agents, techniciens rivières

Missions du service

- **Actions environnementales et animation du site Natura 2000 de la Gélise**

Le projet de lutte contre l'érosion des sols en Albret



Figure 1 : plantation de haies sur la commune de Nérac

Mené depuis 2019 sur le territoire d'Albret Communauté, ce projet consiste à replanter des haies pour lutter contre l'effondrement des talus et restaurer les continuités écologiques.

Ainsi, en 2022 :

- environ **2,5 km de haies ont été plantés** sur les communes de Fieux, Le Fréchou et Nérac.

Ceci représente un montant de 15 944 € TTC, financé à 80 % par la Région Nouvelle-Aquitaine.

- au total, environ 19 km de haies ont donc été plantés sur le territoire depuis 2019 dans le cadre de ces appels à projet de la Région.

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Depuis 2016, des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont proposées aux agriculteurs sur le site de la Gélise, afin de financer en partie la mise en place de bonnes pratiques environnementales sur leurs parcelles. 2022 est une année de transition avant la mise en place de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023/2027.

Onze exploitants se sont engagés dans les MAEC, principalement pour reconduire leurs contrats 2017 et 2021. Les mesures consistent à mettre en place une gestion extensive des prairies, soit par fauche, soit par pâturage, et à reconverter des parcelles de culture en prairies.

Inventaire des gîtes à chauves-souris

Depuis 2019, un **projet d'inventaire des gîtes à chauves-souris** est mis en place, afin d'améliorer la connaissance sur ces espèces, de mieux les préserver et de sensibiliser les propriétaires et les communes. En 2022, 16 sites ont été visités sur l'Albret, principalement en suivi.

Au total, une quarantaine de sites accueillant des chauves-souris sont connus sur l'Albret, dont une quinzaine de colonies de mise-bas, abritant environ 2000 individus. Deux de ces colonies sont d'importance régionale, voire nationale.

En parallèle de ces inventaires, des conventions tripartites entre le propriétaire, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine et Albret Communauté sont parfois signées pour préserver les sites de chauves-souris. C'est le cas, par exemple, avec l'entreprise DANIVAL pour préserver la colonie présente dans le moulin d'Andiran.

Les actions de communication et de sensibilisation

En plus de l'animation de réseau et de la diffusion d'informations via le site Internet Natura 2000 de la Gélise, le site Internet d'Albret Communauté ou les journaux locaux, l'animatrice intervient pour des actions de sensibilisation auprès des scolaires, du grand public ou des partenaires.

En 2022, 15 animations ont été menées, dont 11 auprès de scolaires (lycée agricole de Nérac, collège de Lavardac, collège de Nérac, collège de Mézin, école de Barbaste, école de Poudenas, école de Sainte-Maure-de-Peyriac, centre de loisirs de Mézin).



Figure 2 : animations auprès de scolaires

- **Projet de restauration morphologique de l'Auvignon - lieu-dit « Carderan » - communes de Calignac et Le Saumont**

Le projet a pour objectif la restauration morphologique de l'Auvignon en redimensionnant le gabarit du cours d'eau qui est « sur élargi », rétablir une diversité de cailloux sur le fond du lit et bloquer le phénomène d'enfoncement du cours d'eau.

Le secteur concerné s'étend sur 2.5 km de cours d'eau qui serpentent à travers des peupleraies, prairies et friches.

Un protocole de suivi/évaluation complet est également mis en place afin d'évaluer la réussite de ce projet et son impact sur le milieu aquatique. Un film de valorisation du projet verra également le jour courant de l'année 2023.

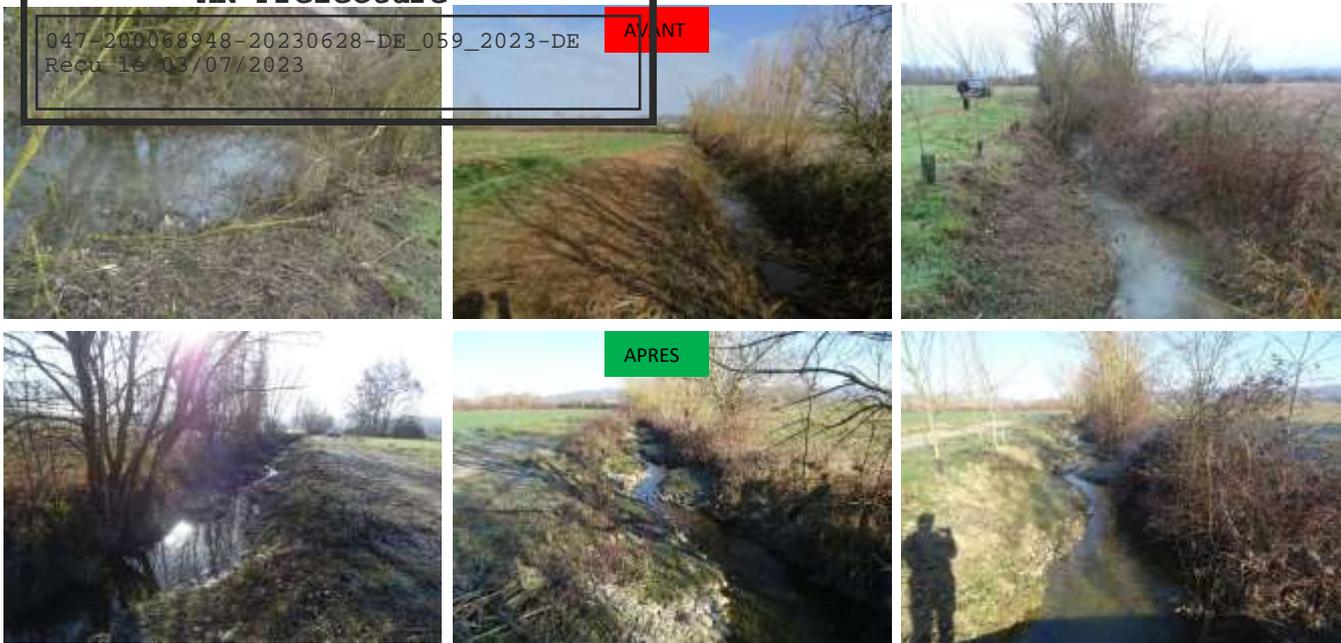
Une première phase de travaux a eu lieu en 2020 sur un linéaire de 120 m, et en 2021, sur 800 m. La phase 2022 est venue clôturer la totalité du chantier avec la mise en place de banquettes en alternance et d'autres aménagements de diversification des écoulements. Coût du chantier 200 000 € HT, financés à hauteur de 70 % de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 10% par le Département.



- **Projet de restauration morphologique test sur la Gaule**

Le cours d'eau la Gaule situé sur les communes de Bruch et Montesquieu a subi de nombreux curages et élargissement de son lit. Par endroit on a constaté un envasement de près d'un mètre. Le chantier a pour but de resserrer la lame d'eau et régler le problème d'envasement du cours d'eau en redynamisant les écoulements, et en restaurant des habitats favorables pour la faune aquatique.

Coût du chantier 10 000 € HT, financés à 55% par le Département et la Région.



- **Chemin de Marthe**

A la suite des crues de 2019, 2 glissements de berges sont apparus sur le chemin de Marthe le long de la Baïse. Ces glissements s'aggravaient au fur et à mesure des crues successives et menaçaient l'intégrité de la digue de protection contre les inondations.

La commune de Buzet a déplacé le chemin de l'autre côté de la digue. La CCAC a fait réaliser un ouvrage de confortement de berge. Une technique innovante a été utilisée, la pose d'un géotextile anti-érosion avec un ancrage dense et en profondeur (2m). L'entreprise Aquitaine Travaux Rivières a mis en place un tunage (mur de planche) pour tenir le talus, qui est recouvert de géotextile. Pour compléter cet aménagement, l'entreprise a planté des boutures de saule sur la partie basse de la berge. Coût 100 000 € HT, subventionnés à hauteur de 40 000 € par le Département.

AVANT

APRES



- **Gestion de la végétation des digues en amont du pont de Buzet**

Chantier d'abattage de gros peupliers sur les berges et la digue de Baïse en amont du pont de Buzet. L'objectif de cette intervention est d'alléger la végétation des berges et de favoriser des essences plus adaptées. En complément, l'entreprise est intervenue par cerclage d'érables négundo (méthode de lutte mécanique contre une espèce invasive). Coût du chantier 25 000 € HT.



- **Suivi et gestion des embâcles sur les principaux cours d'eau du territoire**

Régulièrement, après chaque crue significative, des prospections sont réalisées afin d'inventorier les arbres tombés dans l'eau qui présentent un risque de création d'embâcles. Si nécessaire, nous faisons retirer ces bouchons. Dans certaines situations, des embâcles peuvent être fixés dans le cours d'eau pour créer de l'habitat et diversifier les écoulements. En 2022, 23 embâcles ont été retirés et 4 embâcles ont été fixés pour un coût de 25 000 € HT. Cette action est subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau, le Département et la Région.



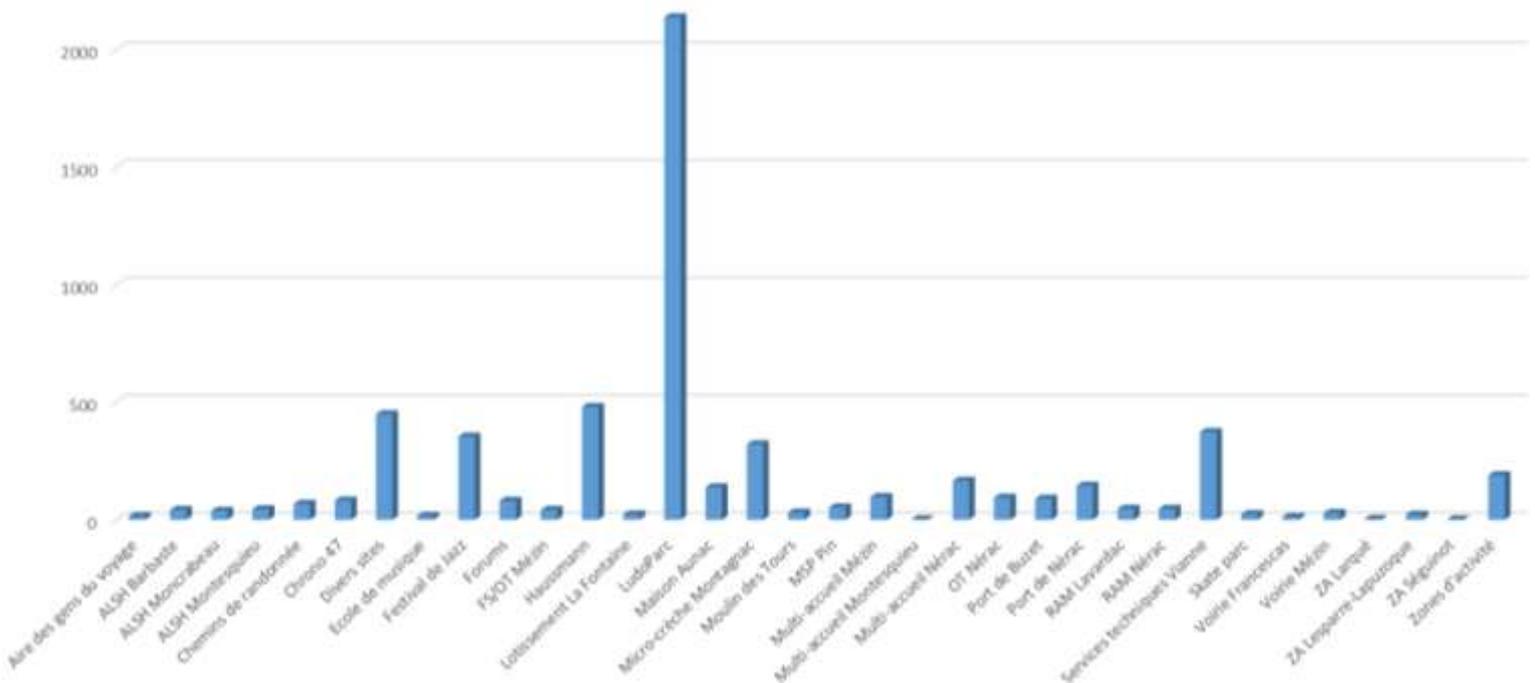
Effectif du service : 5 agents ETP

- 1 agent responsable de service
- 4 agents

Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal (espaces verts et chemins de randonnée).
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti.
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organiser, réaliser et coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts.

heures



Nombre d'heures/agents passé par site ou manifestation

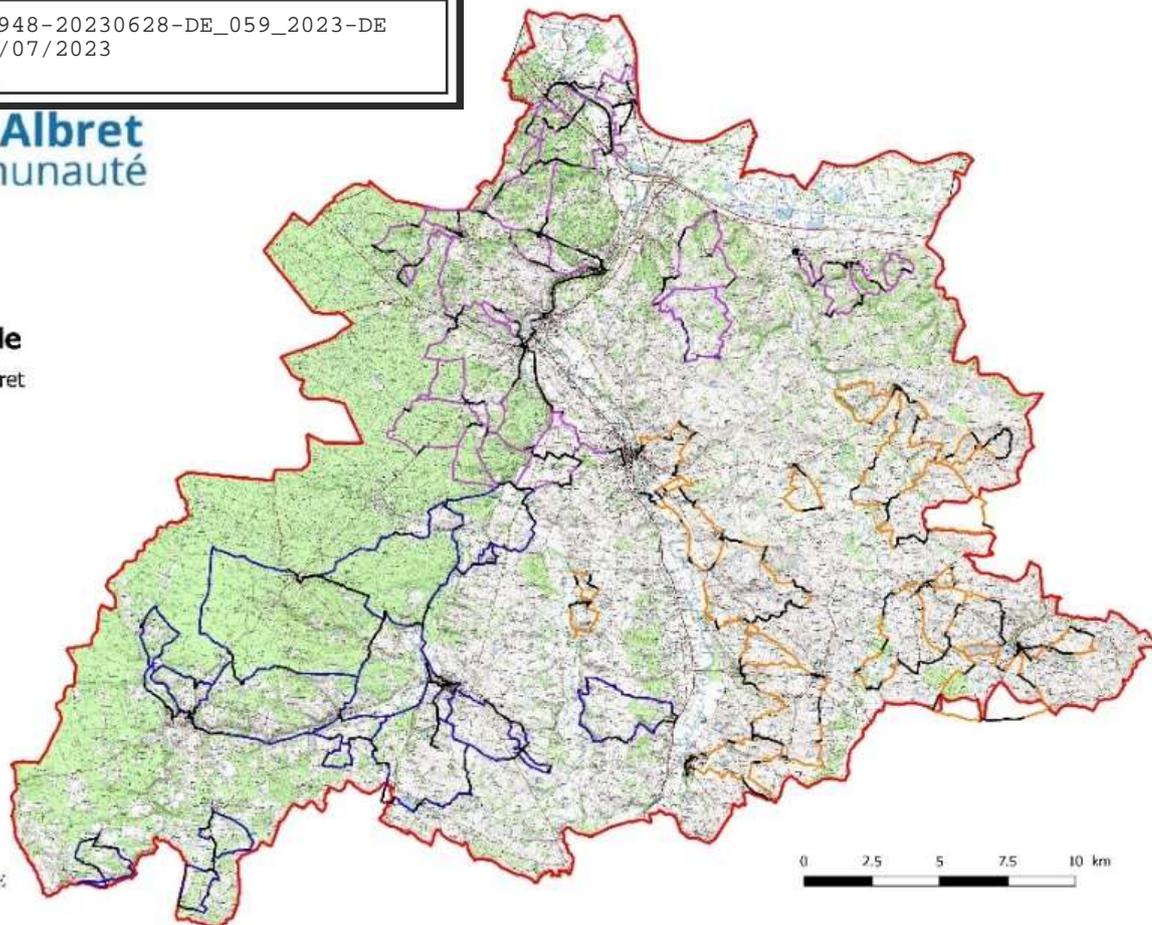
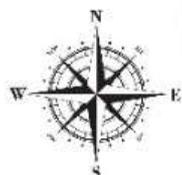
• Quelques chiffres

- Entretien de la végétation de **300 km de chemins** de randonnées répartis en trois secteurs.
- Entretien de près de **9 ha d'espaces verts**.
- Suivi, entretien et réparations d'**une trentaine de bâtiments**.
- Entretien de **15 zones d'activités** et du port de Nérac.
- En 2022 : **172 interventions** réalisées pour **5761 heures-agents** (hors chiffrage, achat de matériel, temps de trajet et travail administratif).

Légende

Rando_albret

- N
- Chemin
- Route
- SE
- Chemin
- Route
- SD
- Chemin
- Route



0 2.5 5 7.5 10 km

Réseau de chemins de randonnée

- **Dépenses 2022**

Fonctionnement	Somme de Total TTC
ADGDV *	80 154 €
Carburant	5 344 €
Chemins de randonnée	53 592 €
Entretien batiments	107 856 €
Espaces verts	17 475 €
Fonctionnement / Personnel	175 681 €
LudoParc	7 932 €
Total général	448 033 €

Investissement	Réalisé
Action social Mézin	174 196 €
ALSH Barbaste	628 240 €
Batiment	40 657 €
Matériel / Véhicules	39 988 €
Voie verte	11 747 €
Total général	894 827 €

* Aire d'Accueil des Gens du Voyage

- Isolation des combles du centre Haussmann



- Reprise peintures micro-crèche Montagnac



- Pose niche compteur lotissement de Xaintrailles



AR Prefecture

047-200068948-20230628-DE_059_2023-DE
Reçu le 03/07/2023

Perçage mur d'Hausmann pour climatisation



Effectif du service : 27 agents ETP

- **Effectifs du service :**

Le service voirie compte au total 27 agents sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, répartis comme suit :

Equipe d'encadrement technique et administrative : 5 agents

- 1 agent responsable administratif,
- 2 agents encadrants des équipes en régie,
- 1 référent documents techniques et suivi des travaux externalisés,
- 1 référent ouvrages d'art.

Equipes techniques : 20 agents répartis sur 3 sites :

- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Vianne,
- 7 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Mézin,
- 6 agents d'exploitation de la voirie dont 1 chef d'équipe à Francescas.

Mécanique : 2 agents en charge de la flotte de véhicules d'Albret Communauté (recrutement d'un 2^{ème} mécanicien en cours d'année 2022).

Activités du service

- **Travaux sur chaussées :**

	Surfaces	Coût	Nbre d'interventions
Enduit	104 666 m ²	156 872 €	43
Préparation Enduit	37 967 m ²	79 499 €	37
Réparations Locales	73 308 m ²	152 007 €	79
PATA	11 619 m ²	17 205 €	31

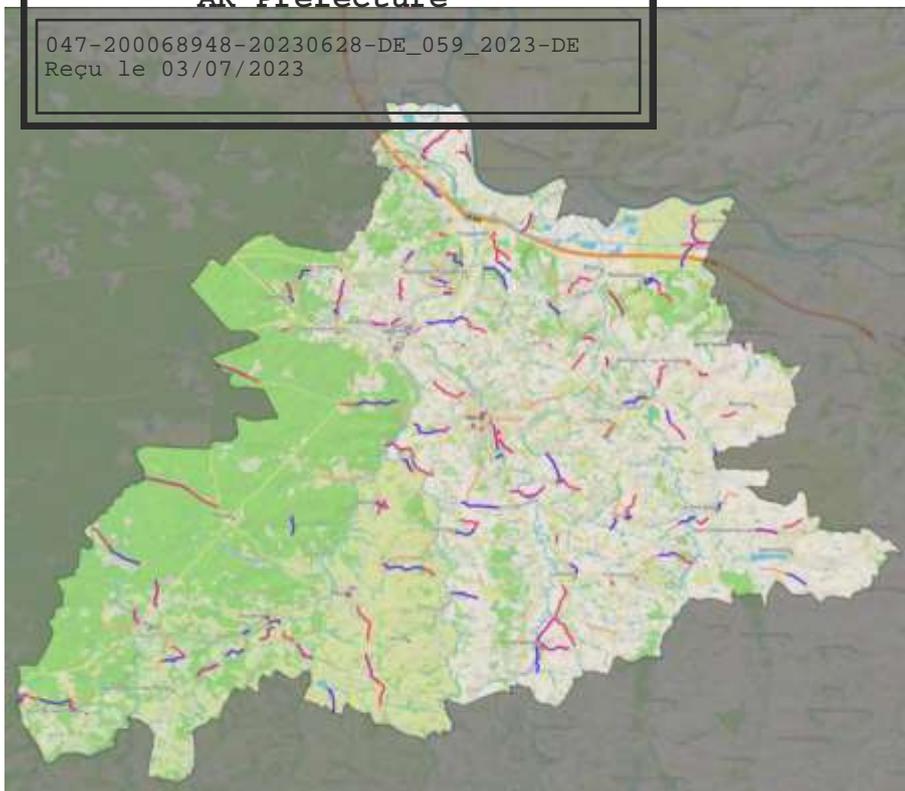
Enduits externalisés :

Réalisés en agglomération

Rues : 8 867 m², soit environ 2.95 km

Coût 2022 : 43 839.00 € TTC

Carte de localisation des enduits entre 2019 et 2022 :



Travaux par programme



- Fauchage des voies :**

En 2022, le marché fauchage a été impacté par la hausse du coût des carburants et les entreprises Bainée et Gisco ont souhaité négocier pour réviser les prix du marché. Un avenant a donc été nécessaire pour anticiper d'un an la révision. Afin de limiter l'impact budgétaire pour la collectivité, le 4^{ème} passage a été limité aux voies communales. Au total, la dépense pour l'année 2022 s'élève à 326 941 € TTC au lieu des 305 000 € prévus.

Dans ce contexte, les élus de la commission voirie ont décidé de résilier le marché en cours et de lancer une nouvelle consultation pour 2023. Les solutions envisagées sont les suivantes :

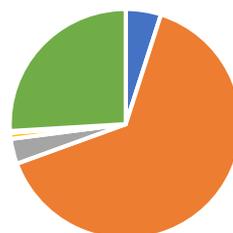
- Limiter les prestations à 2, voire 3 passages/an, en fonction des coûts,
- Redéfinir les périodes de fauchage pour optimiser les prestations.

- Travaux d'investissement :**

En 2022, la CCAC a mené de nombreuses opérations de voirie sur les communes membres, pour un montant total de 1 387 560 € TTC.

Ces travaux d'investissement sont financés par le biais de conventions financières entre la CCAC et les communes qui participent à hauteur de 50% du montant HT des travaux de compétence intercommunale, en plus du montant des travaux de leur compétence TTC (signalisation, mobilier urbain, aménagements de sécurité).

Dépenses d'investissement service voirie 2022

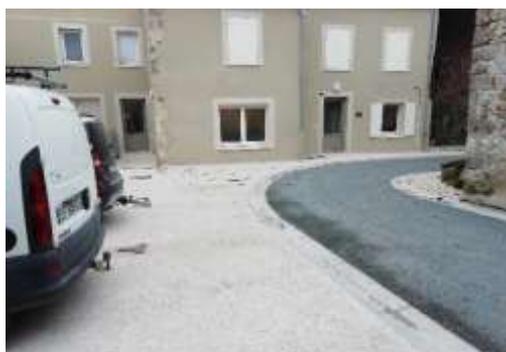




Requalification de la rue du Gué à Barbaste



Aménagement de la traversée de Coupard à Pompiey



Aménagement rue de l'Angle droit à Montagnac-sur-Auvignon



Création d'un parking et d'un cheminement piéton à Bruch

- Achat de matériels et de véhicules pour le service :**

Véhicules/matériels	TOTAL TTC
Autocar	81 600.00 €
Camion 12 T	125 783.00 €
Opel Movano 3.5 T	35 988.00 €
Remorque	7 440.00 €
Renault Kangoo Encadrants	14 511.00 €
Renault Master 3.5 T	28 500.00 €
Répandeuse Bitume	256 800.00 €
Autre petit matériel	7 815.00 €
TOTAL GENERAL	558 438.00 €

- Suivi des ouvrages d'art :**

COMMUNE	Voie	Nom de l'ouvrage	Prix TTC
MEZIN	VC6	CHOLLE	2 224 €
BARBASTE	VC201	CAUDEROUE	9 202 €
MEZIN	VC103	BOURGUINE	2 900 €
MONTESQUIEU	VC6	GARMINE	5 485 €
LAVARDAC	VC10	LAPRADE	4 460 €
MEZIN	VC105	HILLET	3792 €
			28 063 €



Rénovation du Pont de Cauderoue à Barbaste par AGIR

• **Curage de fossés :**

En 2022, Albret Communauté a renouvelé son partenariat avec l'entreprise Transtrak. Au total, 32 km de fossé ont été entretenus par la cureuse sur les communes de Vianne, Saint-Pé-Saint-Simon, Réaup-Lisse, Moncrabeau, Sos et Sainte-Maure-de-Peyriac.

• **Journée de formation enrobés :**

Le jeudi 06/10/2022, une formation a été effectuée par l'entreprise Colas afin d'optimiser les méthodes de traitement des nids de poule avec de l'enrobé à froid.

La formation s'est déroulée en 2 étapes :

- Une partie théorique en salle en début de matinée,
- Une partie pratique sur le CR 18 du Cauze à Nérac, où les agents ont pu traiter 2 nids de poule avec les nouvelles préconisations dispensées par le formateur,



L'objectif était de montrer aux agents une technique nouvelle qui, si elle demande davantage de temps, permet de rendre la réparation durable. Grâce à cette pratique, les nids de poule ne devraient pas se reformer et les agents n'auront donc plus à y revenir.

Dossiers techniques en cours

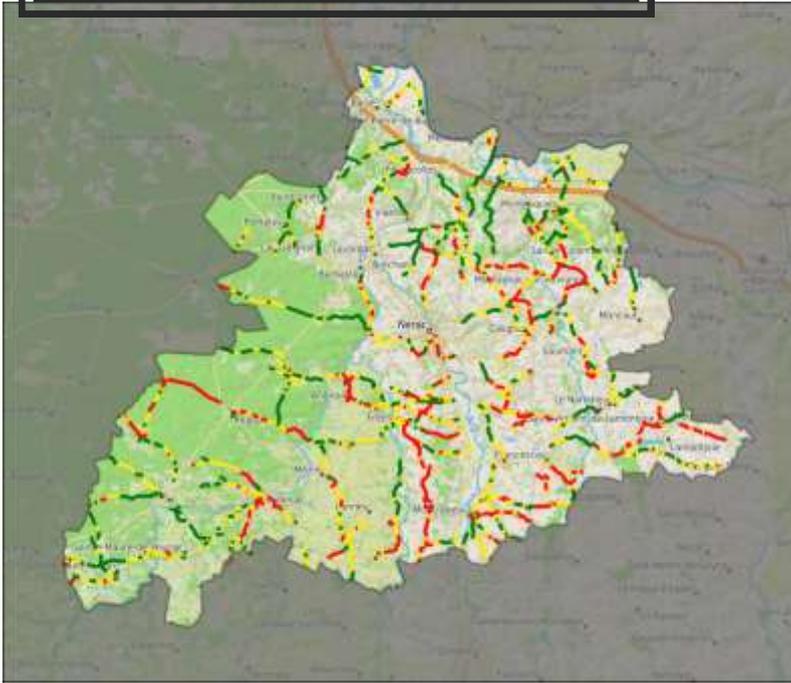
• **Intégration de voies :**

En 2022, la commission voirie a organisé 3 journées de terrain pour faire le diagnostic de l'état des voies qui ont fait l'objet d'une demande d'intégration.

Ces visites, en présence d'élus de la commission voirie restreinte et des élus des communes concernées, ont permis d'intégrer 6,052 km de voies et 3822 m² de places et parkings, répartis comme suit :

- Bruch : 293 ml
- Buzet-sur-Baise : 433 ml
- Francescas : 540 ml et 2412 m²
- Moncrabeau : 182 ml
- Nérac : 3 424 ml et 1210 m²
- Réaup-Lisse : 200 m²
- Saint-Pé-Saint-Simon : 360 ml
- Thouars-sur-Garonne : 750 ml
- Vianne : 70 ml

De nombreuses voies sont en attente d'intégration, car elles nécessitent des travaux de remise en état. Pour chaque visite, un compte-rendu a été envoyé à l'ensemble des élus de la commission voirie. Le linéaire pouvant être intégré en 2023 est estimé à 7,167 km.



En 2021, le bureau d'études Diagway a terminé le diagnostic de nos voies structurantes.

-  Bon état
-  Moyen
-  Dégradé

Au total, sur 177 voies structurantes, soit environ 410 km, 110 km sont dégradés.

Budget de matériaux nécessaire pour une remise en état en régie : 1 000 000 € TTC

Budget annuel pour les enduits d'usure en régie : 270 000 € TTC

Le service voirie a proposé aux élus de mettre en place un Plan Pluriannuel de Travaux avec une atteinte des objectifs en 3 ans. Pour cela, les modalités de mise en œuvre des travaux se feront comme suit :

- Enduits d'usure uniquement sur les voies structurantes dégradées,
- Passage d'une niveleuse sur les voies structurantes déformées,
- Traitement des voies de dessertes en réparations locales,
- Externalisation des Enduits d'usure dans les rues.

Le programme défini par les encadrants, en collaboration avec les élus, sera présenté en commission voirie en début d'année 2023.

BUDGET 2022

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
238 819,54 €	105 733,79 €
Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
16 903,40 €	- €
Reste à charge sur fonctionnement	133 085,75 €
Coût par habitant	4,75 €

Détails des recettes 2022

AS ITINERANT	FNADT	15 000,00 €
	FNFS	15 000,00 €
AS NERAC	FNADT	15 000,00 €
	FNFS	15 000,00 €
AS Programme d'Action	MSA	4 923,79 €
	REAAP	810,00 €
CONSEILLER NUMERIQUE	ETAT	25 000,00 €
CONTRAT LOCAL DE SANTE	ARS	15 000,00 €

EFFECTIF : 5 agents

3507 visites en 2022

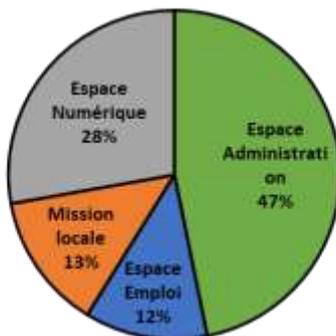
3062 visites à Nérac

ET

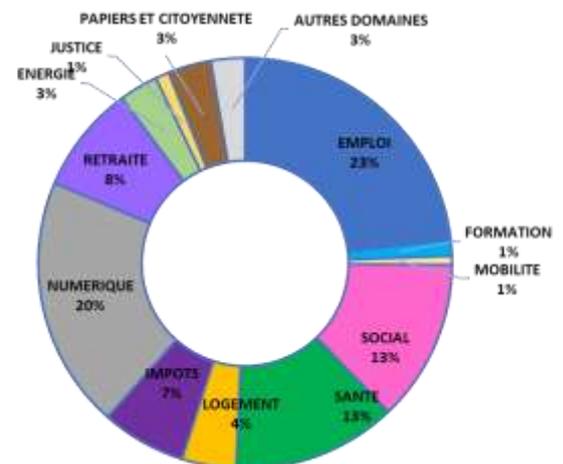
455 visites en permanences itinérantes

Espace Administration
1642 visitesEspace Emploi
420 visitesMission Locale
470 visitesEspace numérique
975 visites

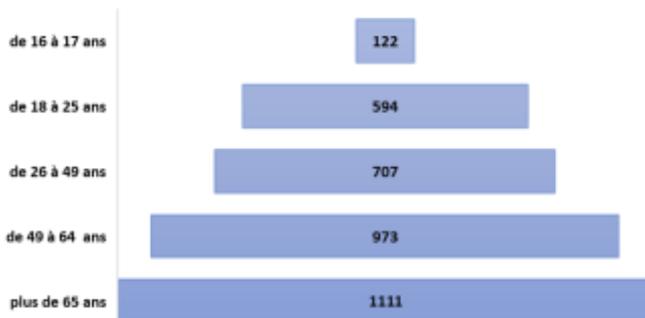
Répartition de l'activité



Domaines sollicités



Profil des usagers



STATUTS



Profil et fréquentation

NERAC
ITINERANCE1305 visites
337 visites

Moyenne de 136 visites mensuelles

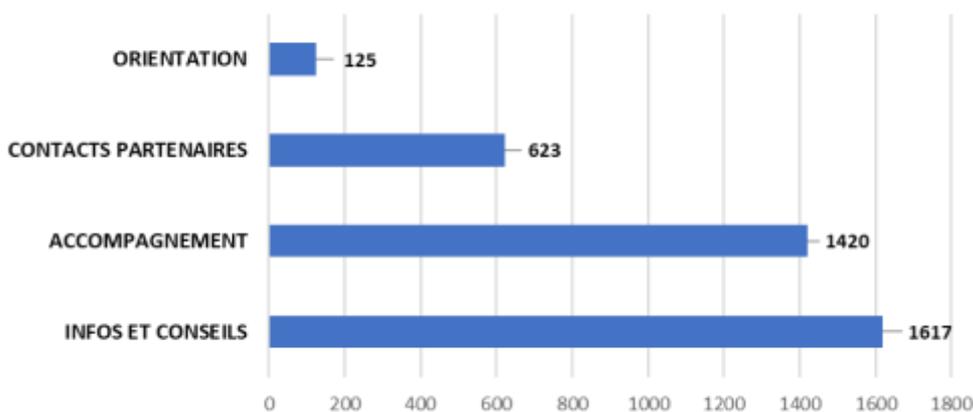


LAVARDAC	101 visites
SOS	107 visites
BUZET/BAISE	26 visites
MEZIN	103 visites

Le profil type de l'utilisateur de l'espace administration est une femme, retraitée ou inactive, âgée de plus de 45 ans.

TOTAL = 1642 visites

Type d'accompagnement réalisé



L'ESPACE EMPLOI

Profil et fréquentation

TOTAL = 420 visites

Moyenne de 35 visites mensuelles

→ 63 nouvelles inscriptions

Le profil type de l'utilisateur de l'espace emploi est une femme, demandeur d'emploi, âgée entre 26 et 64 ans

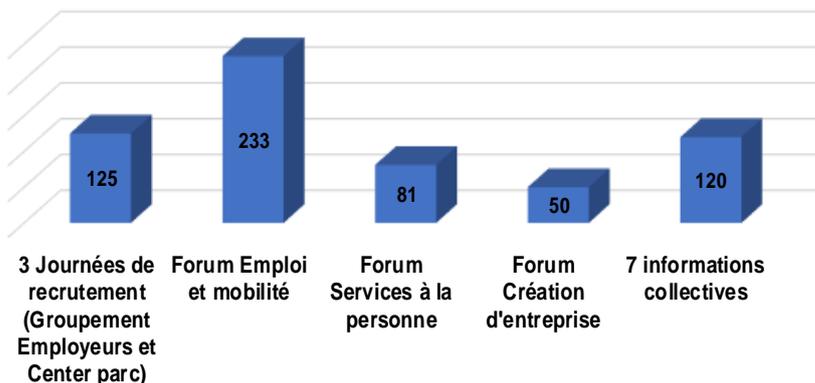
→ 105 personnes ont trouvé un emploi directement

par le service emploi

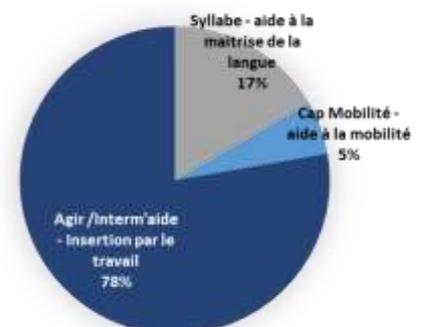
15 en CDI ; 60 en CDD ; 30 en Contrat-Aidé

→ 20 personnes sont entrées en formation

Les actions menées pour l'emploi en Albret - Nombre de participants



orientations réalisées



Aide à la mise en place de chantier jeunes en partenariat avec le service Jeunesse = 32 jeunes de l'Albret

TOTAL = 470 visites

↓
NERAC 417 visites
 LAVARDAC 40 visites
 MEZIN 13 visites

Moyenne de 39 visites mensuelles

Le profil type de l'utilisateur de la mission locale est un homme ou femme, demandeur d'emploi, âgé(e) entre 18 et 25 ans

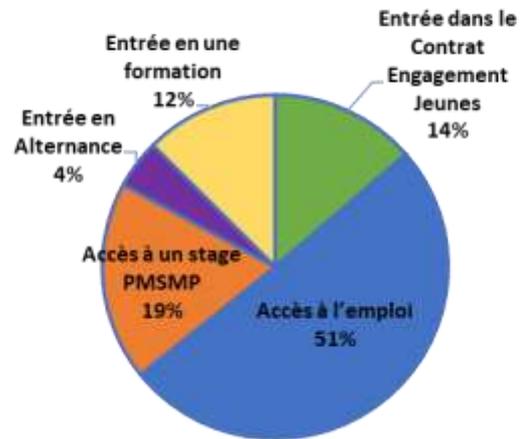
123 jeunes ont été reçus en premier accueil

208 jeunes inscrits en parcours PACEA
 (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)



4 Ateliers
 Des idées des métiers
 = 12 personnes

Sortie positive des jeunes accompagnés



L'ESPACE NUMERIQUE

Profil et fréquentation

TOTAL = 975 visites

↓
NERAC 920 visites
 ITINERANCE en Albret 55 visites

Moyenne de 81 visites mensuelles

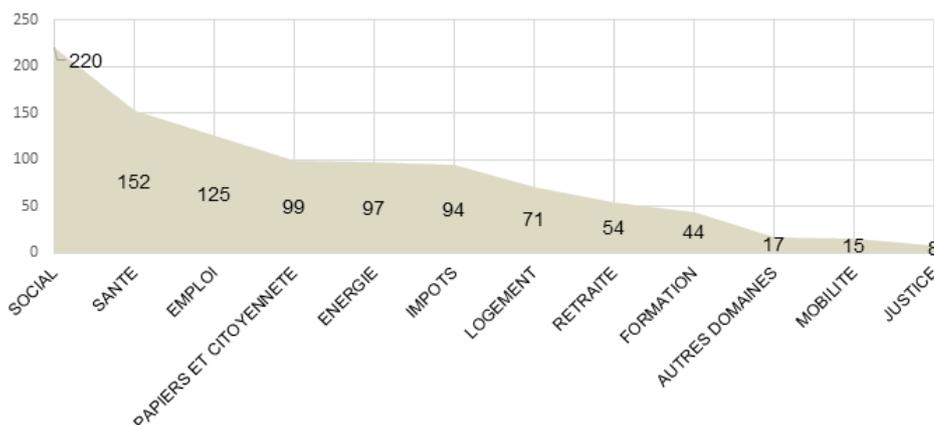
10 ateliers numériques réalisés = 37 personnes reçues

Permanence sur 4 lieux :
 Ste Maure de Peyriac, Montesquieu, Francescas et Mézin
 = 18 personnes reçues

Le profil type de l'utilisateur de l'espace numérique est une femme active âgée de plus de 49 ans

30 prescriptions de Pass Numérique

Domaines sollicités sur l'espace numérique



PERMANENCES NUMÉRIQUES
 GRATUITES

1 ^{er} mardi	Ste-Maure-de-Peyriac (à la Mairie)
2 ^{ème} mardi	Montesquieu (à la Mairie)
3 ^{ème} mardi	Francescas (à la Mairie)
4 ^{ème} mardi	Mézin (place Armand Fallières)

Tous les mardis de 14h30 à 16h30

Prenez rendez-vous au
 05.53.97.43.84

www.albretcommunaute.fr

EMPLOI



Calignac

50 visiteurs
25 partenaires



Lavardac

233 visiteurs
26 entreprises
10 stands mobilité



Nérac

81 visiteurs
27 entreprises
partenaires

NUMERIQUE

Nérac / Mézin
Lavardac / Bruch

6 ateliers parent-enfant
Numérique

29 familles
sensibilisées

Nérac / Francescas
Mézin / Vianne

1er Chantier Jeunes
Numérique !

8 jeunes
et 23 seniors sensibilisés



Barbaste

15 visiteurs
10 stands partenaires

Contrat local de Santé

- ➔ Janvier 2022 : Elaboration du questionnaire Habitant et diffusion.
- ➔ Printemps 2022 : Analyse des questionnaires et élaboration des axes de travail.
- ➔ Septembre 2022 : Organisation COPIL.
- ➔ Décembre 2022 : 1^{ère} rencontre des copilotes partenaires.

Le service PEEJ compte au total 51 agents. Sous la responsabilité d'une directrice, les agents sont répartis comme suit :

- 1 assistante administrative,
- 1 coordinatrice parentalité services aux familles/Convention Territoriale Globale

Petite enfance :

- 1 coordinatrice/référente technique
- Nérac : 11 agents dont 1 directrice
- Mézin : 4,5 agents
- Montagnac-sur-Auvignon : 4 agents
- Relais Petite Enfance : 1 agent

Enfance jeunesse :

- 1 coordinateur
- 1 référente administrative
- Barbaste : 8 agents dont 1 directeur
- Mézin : 5 agents dont 1 directeur
- Moncrabeau : 5 agents dont 1 directeur
- Montesquieu : 5 agents dont 1 directeur
- Lavardac : 2 agents dont 1 directeur



Projet « Musique traditionnelle expérimentale »

Recrutement de 30 à 40 animateurs contractuels pendant la période estivale.

PETITE ENFANCE

Quelques chiffres

1 Relais Petite Enfance (RPE) et 3 sites d'accueil
 1 lieu d'accueil enfants parents (LAEP)
 2 micro-crèches et 2 structures multi accueil, dont une en délégation de service public

72 places pour l'accueil des 0-4 ans.
 132 enfants accueillis : 95 482 heures réalisées.

Sur la base d'une moyenne de 8,5h d'accueil par jour et par enfant:

Coût d'une journée : 89€32 par enfant

Reste à charge pour Albret Communauté : 33€04 par enfant

• Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistantes maternelles et gardes à domicile) et des parents.

Il informe, accompagne et participe à la professionnalisation de l'accueil à domicile. Le RPE propose des temps d'échanges, de réflexions à ces professionnels.

AR Prefecture

Le RPE propose des activités d'éveil, des temps d'échanges et de formations et des permanences d'accueil et d'information. Il accompagne les professionnels de l'accueil à domicile dans leur activité, informe et oriente les familles dans leur rôle d'employeur.

33 communes
65 assistantes maternelles en activité
RPE - 3 lieux :
Nérac –Mézin – Lavardac



Guichet unique

Le Guichet Unique accueille, renseigne et conseille toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Il recueille et centralise les demandes en accueil collectif (crèches).

La centralisation des demandes permet au Guichet Unique de connaître les besoins du territoire et d'évaluer la tension entre offre et demande d'accueil.

Les permanences administratives :

146 familles et 39 assistantes maternelles accueillies.

Les animations :

162 animations proposées. 35 assistantes maternelles différentes et 128 enfants ont participé aux activités.

• **En 2022**

- Participation du RPE au forum emploi et formation des services à la personne, suivi d'une réunion d'information sur le métier d'assistante maternelle,
- Portes ouvertes en septembre, ateliers avec le ludobus, visite de la ferme des Flots Blancs en partenariat avec les crèches, éveil musical, lecture, comptines,
- Développement de l'itinérance : bibliothèques (Nérac, Barbaste, Mézin) – ludothèque de Feugarolles - activités itinérantes (Francescas, Barbaste),
- Des réunions d'information et d'échanges sur l'alimentation du jeune enfant et sur les émotions du jeune enfant ont été proposées aux assistantes maternelles.

• **Les accueils collectifs :**

Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elles sont des lieux d'accueil favorisant l'éveil, la découverte artistique et culturelle, les apprentissages.

La mise en application du décret du 31/08/2021 réformant l'encadrement, l'organisation, le pilotage et les modalités d'accueil a débuté en 2022 et se poursuivra en 2023.

Ceci a d'ores et déjà entraîné les modifications suivantes :

- Composition des équipes,
- Ouverture d'un poste d'infirmière,
- La structure de Mézin est devenue une micro-crèche avec une capacité de 12 places.

Nérac Comptine
Capacité d'accueil
30 enfants
10 agents
58 enfants inscrits

Mézin Les Petits Bouchons
Capacité d'accueil
12 enfants
4,5 agents
23 enfants inscrits

Montagnac-sur-Auvignon
Au Petit Bonheur
Capacité d'accueil
10 enfants
4 agents
20 enfants inscrits

Montesquieu
La Boîte à Doudous
Gérée par l'UDAF
Capacité d'accueil
18 enfants
7 salariés

Dans le cadre d'un appel à projet Grandir en Milieu Rural (MSA), un travail sur les nouvelles recommandations nutritionnelles a été proposé aux professionnelles des crèches, aux enfants et aux parents (en partenariat avec le RPE), une formation a été proposée, suivie d'une visite à la ferme et d'ateliers parents enfants.

L'année 2022 a été l'occasion de renforcer les partenariats :

- Crèches - RPE animations communes,
- Crèches - Ecole de Musique (ateliers musique, petits concerts).

Sorties et temps avec les familles :

En 2022, les familles ont pu participer au carnaval, à une auberge espagnole, à des rencontres avec les équipes, à un barbecue.

Des ateliers, lors de la semaine de l'alimentation, ont été organisés par les équipes pour les familles.

Ces dernières ont pu voir l'évolution de nos pratiques dans ce domaine et goûter les aliments proposés à leurs enfants.

Une action parents/enfants (REAAP - Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) a été menée au multi-accueil de Nérac. Dans le cadre de l'appel à projet REAAP, 8 ateliers sur la communication gestuelle adaptée aux tout-petits ont été proposés aux parents.

Equipes :

Les équipes ont bénéficié de diverses formations :

- Communication bienveillante Faber et Mazlish,
- Nouvelles recommandations nutritionnelles (IREPS – Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé),
- Les analyses de pratiques,
- La formation Enfant Scop – « Améliorer la communication professionnelle en équipe : Faire et être ensemble » - Objectifs : comprendre les émotions, reconnaître leur influence, les utiliser pour guider les décisions et créer un climat relationnel positif.

Une journée de cohésion Petite Enfance a été organisée le 29/07/2022. La matinée a été consacrée à des échanges en petit groupe autour de 4 thèmes, et l'après-midi des activités favorisant la cohésion ont été proposées.

• **Lieu Accueil Enfants-Parents 1,2,3 SOLEIL**

1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de parole, de partages et de jeux.

1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenariale. Albret Communauté, le Centre Médico-Social de Nérac, le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie) et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 2 accueils par semaine en périodes scolaires. En 2022, 71 séances ont eu lieu, ce qui représente 208 enfants et 222 parents accueillis.

Budget de fonctionnement
Petite EnfanceBudget d'investissement
Petite Enfance

Origine des recettes Petite Enfance



ENFANCE / JEUNESSE

6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
455 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans

Ouverture les **36** mercredis de l'année scolaire
63 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires
Plus de 824 enfants accueillis, dont 96% sont issus de la CCAC

Sur la base d'une moyenne de 8h d'accueil par jour et par enfant

Coût d'une journée : 73€12 par enfant

Reste à charge pour Albret Communauté : 40€91 par enfant

Barbaste

- 6 ans et + 6 ans
Rue Jean-Jacques
Rousseau
47230 Barbaste

Capacité d'accueil*

Été : 122 places
Mercredis et petites
vacances
scolaires 84 places

Lamontjoie

- 6 ans et + 6 ans
Place Nemours
47310 Lamontjoie

Capacité d'accueil

30 places
Structure ouverte
uniquement l'été

Mézin

- 6 ans et + 6 ans
Allées Vigier
47130 Mézin

Capacité d'accueil

Mercredis et
vacances scolaires
40 places

Moncrabeau

- 6 ans et + 6 ans
Rue Cocu-Saute
47600 Moncrabeau

Capacité d'accueil

Mercredis et
vacances scolaires
40 places

Montesquieu

- 6 ans et + 6 ans
Avenue Secondat
47130 Montesquieu

Capacité d'accueil

Mercredis et vacances
scolaires
40 places

Lavardac

+ 11 ans
Impasse des
cerisiers
47230 Lavardac

Capacité d'accueil

Vacances scolaires
25 places

*Le nombre de places s'entend adultes et enfants présents.

Les activités proposées

Chaque jour, plusieurs activités sont proposées par les équipes d'animation en tenant compte de l'équilibre entre les activités manuelles, musicales, d'expression physiques et sportives, techniques et scientifiques.

Découverte de nouveaux sports : initiation aux sports innovants : bumball, le dodge ball, le speedminton. Des tournois sportifs et des intercentres ont été organisés afin de renforcer l'esprit d'équipe et la coopération avec les enfants de Barbaste, Mézin et Moncrabeau pendant la période estivale. Initiation au hockey et speedminton à Barbaste, course d'orientation à Moncrabeau et initiation à l'athlétisme à Mézin.

Les sorties

Randonnée Natura 2000 avec intervention d'un agent de l'Office Français de la Biodiversité - Sortie aux jardins d'Atyoula - Cinéma Le Margot à Nérac – Parcours acrobatique à Cap Cauderou – Walygator - Lac de Casteljaloux – Aqualand – Initiation à la pêche à la pisciculture de Bruch – Centre Aqualudique de Condom – Lud'Oparc – Festival de musique en Albret - Festival de théâtre en Albret - Balade à vélo – Initiation à la Randonnée – Rallye découverte avec la bibliothèque de Lavardac.

Projets d'animations

- **Projet vidéo** : 4 courts métrages réalisés par les enfants, du scénario au montage. Bivouac à l'accueil de loisirs pour permettre le tournage de scènes de nuit.

047-200068948-20230628-DE_059_2023-DE
Reçu le 03/07/2023

- **Projet carnet de Rando** : Sur l'ensemble du territoire de l'Albret, balades sur les sentiers de randonnées avec reportages photos, croquis et impressions écrites. Mise en commun et réalisation d'un « Carnet de Rando » dans l'esprit carnet de voyage. Sorties réalisées en 2022 : Xaintrailles, Montgaillard en Albret, Nérac, Barbaste.

- **Projet « La Gazette »** : Découverte du multimédia et réalisation de reportages par les enfants sur la vie à l'accueil de loisirs. Diffusion papier. Découverte du DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) et de la MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies.
- **Grands jeux** : Escape Game créé et animé par les équipes suite à la formation donnée par ADN jeux. Participation des familles – organisation de séances parents/enfants.
- **Projet Equidecouverte** : Sensibilisation au bien-être des chevaux.
- **Projet jardin** : construction d'un nichoir, d'une maison à hérisson, revalorisation des biodéchets, semis, culture, entretien.
- **Projet scientifique** : Construction d'un four solaire avec tests de cuisson de gâteaux, expériences scientifiques avec les enfants de l'ALSH de Moncrabeau.

Projet « Mission Goûter »

Elaboration de goûters équilibrés en privilégiant des produits locaux et de saison, développement du « fait maison » (ateliers pâtisseries organisés avec les enfants).

Les chantiers jeunes

L'ALSH de Lavardac, en collaboration avec les communes, propose des « chantiers jeunes ». Un groupe de jeunes (8 à 16 adolescents) effectue des travaux manuels (peinture, nettoyage,...) pour une commune. Ces travaux ont lieu la matinée, l'après-midi les adolescents bénéficient d'activités de loisirs.

En 2022 : 6 chantiers jeunes ont été réalisés (Lavardac, Feugarolles, Vianne, Nérac, Mézin et Francescas) 48 adolescents du territoire y ont participé.



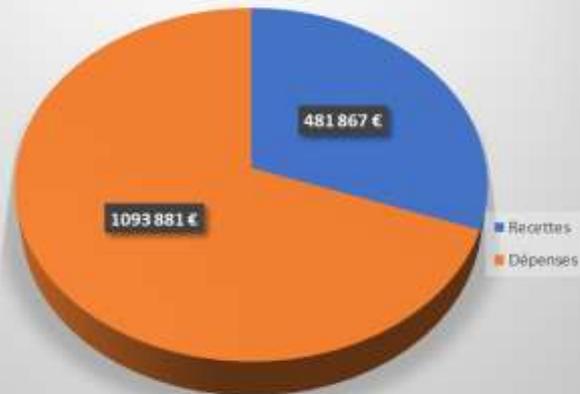
Les partenaires de projets

Création d'une bande dessinée : Projet en partenariat avec l'association des amis d'Yves Chaland. Accompagnés d'un raconteur de pays, les enfants ont pu découvrir Buzet-sur-Baïse, Bruch Vianne et Barbaste. Ces visites sont suivies d'ateliers permettant la création d'une bande dessinée.

L'association Tournesol a animé des ateliers sur la thématique des musiques traditionnelles. Au programme : découverte d'instruments, chants, danse et création d'instruments.

Ces deux projets sont toujours en cours en 2023.

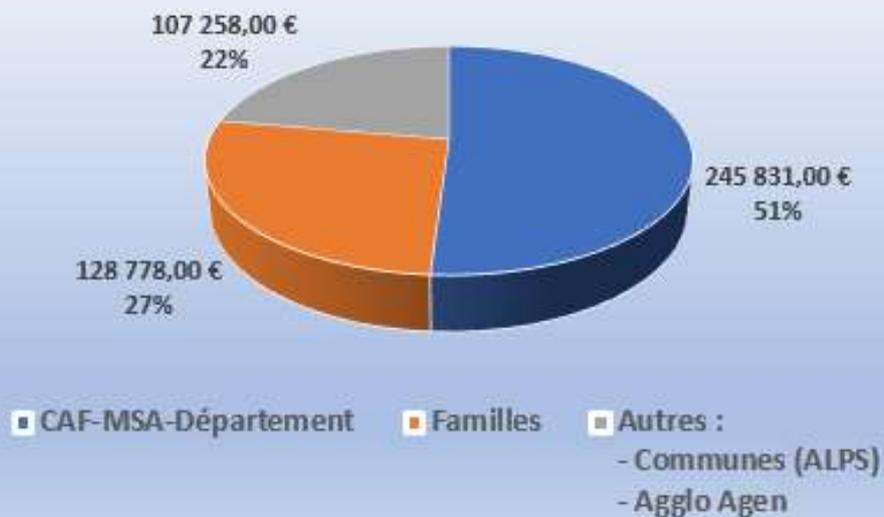
Budget de fonctionnement
Enfance Jeunesse



Budget d'investissement
Enfance Jeunesse



Origine des recettes Enfance Jeunesse



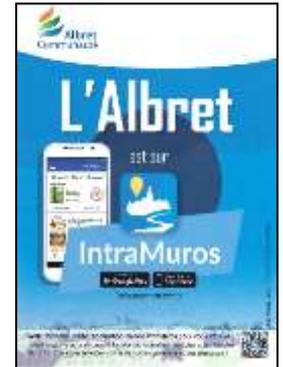


Ce réseau local est lié au réseau Familles & Co (ex-REAAP) de la CAF du Lot-et-Garonne.

Il a pour objectif la création d'une synergie entre les différents acteurs du territoire de l'Albret œuvrant dans le domaine de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé.

Quelques chiffres et actions :

- Une quinzaine de personnes/structures impliquées dans le réseau.
- Mise à jour du répertoire (numérique) des acteurs/structures parentalité de l'Albret : 71 répondants (MAJ novembre 2022).
- 2 réunions locales : 05/04/2022 (Lavardac) et 24/11/2022 (Nérac)
- 16 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement (méthodologique et/ou technique) dont 2 nouveaux acteurs.
- 38 actions labélisées REAAP et 15 acteurs financés.
- Diffusion mensuelle du programme des « actions et événements parentalité » sur l'Albret (et département 47).
- Présentation de l'Appli IntraMuros aux acteurs afin de diffuser leurs informations.



Convention Territoriale Globale

La CTG (Convention Territoriale Globale) est un contrat de partenariat au service des familles du territoire. Albret Communauté a signé cette convention en février 2020 avec la CAF, la MSA et l'Etat. Elaborée à partir d'un diagnostic social de territoire mettant en avant les besoins de la population*, notre CTG compte 6 axes de travail, déclinés en 19 actions concrètes.

Quelques avancées liées à la CTG en 2022 :

- **Axe 2** : Diffusion de la nouvelle communication (financement EFL 2021) ; étude des besoins des assistantes maternelles du territoire (enquête par questionnaires) ; poursuite des actions itinérantes du RPE.
- **Axe 3** : Mise en place d'ateliers parents-enfants « prévention numérique » pour les 7-9 ans et les 10-15 ans ; poursuite des activités itinérantes de l'ALSH Jeunes avec les communes de l'Albret ; études des besoins des parents et des enfants accueillis au sein des ALSH de l'Albret (enquête par questionnaires).
- **Axe 4** : Suivis et accompagnement des projets des Espaces de Vie Sociale (EVS) ; Réunion d'information à destination des élus du territoire sur les dispositifs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et EVS (1/03/2022)
- **Axe 5** : Accueil des parents de jeunes enfants lors des matinées d'éveil itinérantes (RPE) ; impulsion et renforcement des actions parentalité (parents-enfants) au sein des structures petite-enfance et ALSH -> ateliers « communication gestuelle » (crèche de Nérac) ; spectacle au RPE de Nérac (18/09/22) ; ateliers cuisine (ALSH de Mézin) ; escape-game (ALSH Moncrabeau) ; Webjournal collaboratif (ALSH Barbaste) ; ateliers alimentation (3 structures petite-enfance).
- **Axe 6** : Animation du PEDT (Projet Educatif Territorial) auprès des agents de l'enfance-jeunesse ; poursuite et valorisation des formations suivies par les agents.

Enveloppe Financière Locale (EFL) 2022 :

- Lancement de l'Appel à Projets EFL 2022 (clôture le 31/01/2022) : 8 projets financés (1 projet associatif, 4 projets portés par les collectivités et 3 projets CCAC).

* L'intégralité du diagnostic social de territoire dans lequel se trouvent les axes de travail de la CTG est téléchargeable sur le site d'Albret Communauté.

Effectif du service : 18 agents (10 titulaires, 5 CDI et 3 CDD). Recrutement de 2 enseignants (guitare Musiques Actuelles et violoncelle) à la rentrée 2022, sur des postes déjà existants.

École de musique

Espace d'Albret
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 52 23

École de danse

1, rue du Moulin des Tours
47600 Nérac
Tél : 05 53 65 14 57

Enseignements artistiques

Dispensé par 17 enseignants spécialisés sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté la principale activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement artistique auprès des 8-18 ans et des adultes, avec une évolution des méthodes d'apprentissage de la Formation Musicale (solfège) désormais enseignée par la pratique collective en orchestre.

En 2022, **l'établissement a accueilli chaque semaine 352 élèves** issus de 23 des 33 communes d'Albret Communauté. Par ailleurs, 36 classes maternelles et primaires, soit **750 enfants du territoire, ont bénéficié d'actions en milieu scolaire.**

- **À l'École de Musique : 269 inscrits**

dans les locaux de l'Espace d'Albret à Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac.

21 INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

Cuivres : cor, trompette, trombone et tuba.

Cordes frottées : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

Percussions : batterie et initiation à la percussion.

Polyphoniques : piano, accordéon, guitare classique, guitare et basse musiques actuelles.

Pratiques collectives : orchestre junior, ateliers de musiques actuelles, ensemble à cordes, ...

Formation musicale : initiation musicale et FM.

- **À l'École de Danse : 83 inscrits**

dans les locaux de la Maison Aunac à Nérac.

4 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Éveil corporel : de 5 à 7 ans.

Danse classique : à partir de 7 ans.

Danse modern'jazz : à partir de 9 ans.

Barre à terre : en complément des cours de classique et modern'jazz.



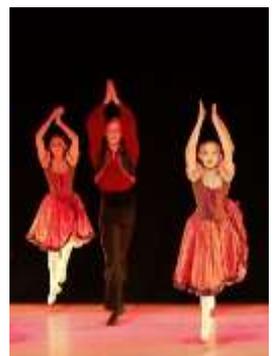
Action culturelle

- 19/03 à Vianne : audition des classes de flûtes, cuivres, cordes et accordéon.
- 26/03 à Nérac : audition musique et danse (120 participants et 400 spectateurs).
- 04/06 à Mézin : audition de la classe de flûte traversière.
- 13/06 à Nérac : accompagnement des concerts des chorales de l'École J. Rostand (180 élèves).
- 18/06 à Nérac : Mini-festival EMD à Nérac avec l'ensemble des classes de musique et de danse, clôturé en soirée par un concert de Musiques Actuelles (artiste invité : Stéphane Hourteillan).
- 21/06 à Nérac : participation de l'EMD à la Fête de la Musique organisée par la Ville de Nérac.
- 24/06 à Lavardac : premier concert de l'Orchestre à l'École de Lavardac encadré par 5 professeurs EMD et accompagnement musical des chorales de l'École de Lavardac.
- 25/06 à Nérac : animation musicale du marché par l'Ensemble de saxophones.
- 02 et 03/07 à Nérac : spectacles du 20^{ème} Anniversaire de l'École de danse à l'Espace d'Albret.
- 17/12 à Nérac : audition de Noël musique et danse.



○ Concours, stage et master-classe :

- **Confédération Nationale de Danse (CND)** : participation d'élèves danseurs aux concours régional et national de la CND (Mérignac et Montpellier), récompensés par plusieurs premiers Prix.
- **Concours « Les Arts en Cœurs » (Montluçon)** : participation de 2 élèves danseuses qui ont obtenu 1 médaille d'or avec félicitations du jury et 1 médaille d'argent.
- **Master-classe Musiques Actuelles** : les élèves des classes de batterie, de guitare et basse électriques ont pu travailler et jouer avec le batteur Stéphane Hourteillan, le 09/04 à Barbaste.



- **Collaboration avec le service Petite Enfance-Enfance Jeunesse (PEEJ)** : interventions régulières d'une professeure de musique spécialisée dans la Petite Enfance au Multi-Accueil de Nérac et création d'une animation musicale suivie de l'intervention de 3 professeurs d'instruments, le 14/06. Accueil d'enfants des Centres de Loisirs (ALSH) à l'École de musique, le 06/07.
- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC)** : apporte son soutien à l'ensemble des manifestations EMD et propose la location d'instruments aux familles pour 50€/an.
- **L'Éducation Nationale** : des actions de sensibilisation à la musique ont été menées tout au long de l'année auprès des classes primaires par le professeur de musique intervenant en milieu scolaire et ses collègues professeurs d'instruments.
En partenariat avec l'association nationale OAE, l'Orchestre à l'École de Lavardac, initié depuis 2021, a bénéficié durant toute l'année scolaire de l'enseignement de 5 professeurs à raison de 2h hebdomadaires.
- **Albret Jazz Festival** : participation des élèves musiciens et chanteurs à la 2^{ème} édition du festival, le 11/09 (classes de saxophone, cuivres, flûte traversière et la chorale de Formation Musicale).
- **L'Union Musicale Néracaise (UMN)** : cours de perfectionnement donnés à des musiciens de l'harmonie inscrits à l'École de Musique.
Collaboration régulière entre musiciens des 2 structures lors des concerts organisés par l'UMN et l'EMD.

Administration

Le personnel administratif, composé d'une **secrétaire** (à Temps Complet) et d'un **directeur** (50% TC), a assuré en lien avec l'administration générale :

- l'**accueil** physique et téléphonique des usagers,
- la **gestion** des cotisations,
- le **suivi pédagogique** de l'ensemble des élèves et des projets,
- ainsi que toutes les **tâches nécessaires** au bon fonctionnement du service.

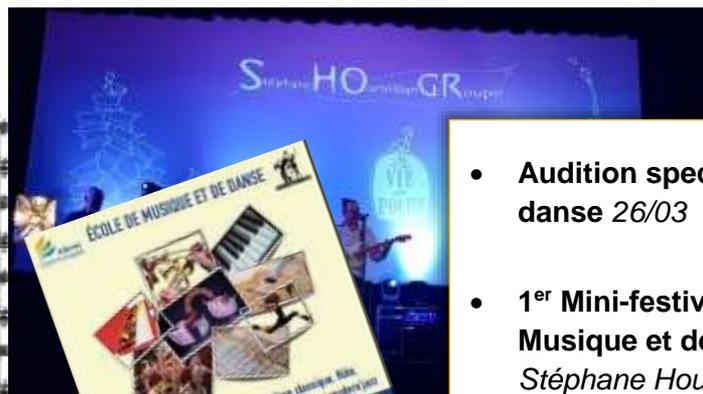
Une page dédiée à l'EMD est disponible sur le site <http://www.albretcommunaute.fr/>

o Budget 2022

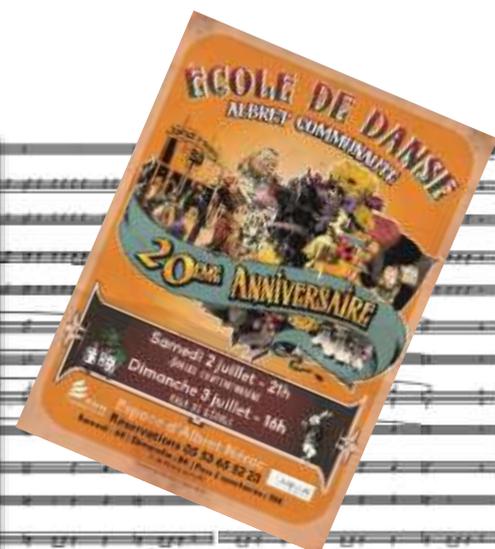
BUDGET RÉALISÉ 2022	DÉPENSES	RECETTES	RESTE À CHARGE
École de musique :	389 705 €	80 937 €	308 768 €
École de danse :	115 417 €	31 751 €	83 666 €
TOTAL 2022 :	505 122 €	112 688 €	392 434 €

o Réunions de la commission PEEJ/EMD : ordres du jour concernant l'EMD

- **22/06 à Haussmann** : tarification spéciale pour l'anniversaire de l'École de Danse (11 élus présents).
- **12/10 à Haussmann** : informations sur la rentrée, les actions EMD 2022/23 et les projets pédagogiques musique et danse (12 élus présents).



- Audition spectacle musique et danse 26/03
- 1^{er} Mini-festival de l'École de Musique et de danse, invité Stéphane Hourteillan 18/06
- Spectacles du 20^{ème} anniversaire de l'École de Danse les 2 et 3/07
- Audition de Noël 17/12



Effectif du service :

- Permanent : 1 agent, directeur de la structure (0.5 ETP),
- Saisonniers : 9 agents de surveillance aquatique MNS et BNSSA, 5 agents d'accueil polyvalents.
- Autres intervenants : Agents du service patrimoine, AN Surveillance et Gardiennage pour le maintien de la sécurité dans le parc, Engie pour la maintenance et le traitement de l'eau, Interm'aide pour l'entretien quotidien des parties communes.

Missions du service

- **Objectifs et missions du service**

- Renforcer l'attractivité du territoire de l'Albret et compléter l'offre de loisirs,
- Valoriser l'image d'Albret Communauté.

Activités du service

- **Période d'exploitation**

Le Ludoparc a ouvert au public du 2 juillet au 4 septembre de 11 heures à 19 heures 30.

- **Fréquentation**

Le parc a enregistré 39 500 entrées dont 15 % proviennent de la résidence Goélia. Le parc a enregistré la venue d'une cinquantaine de groupes (alsh, établissements médico-sociaux). L'été 2022 a été marqué par une météo exceptionnellement chaude. A plusieurs reprises, la fréquentation maximale a été atteinte.

- **Activités**

Les mardis, jeudis et dimanches matin de 11h15 à 12h00, des séances d'aquagym ont été proposées par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs avec une participation pouvant atteindre une douzaine de participants. Des leçons de natation ont été dispensées le matin avant l'ouverture au public.

- **Tarifification**

La grille tarifaire a été maintenue, avec un prix unitaire de 7 euros pour les personnes mesurant plus de 1.40 m et 5 euros pour les personnes mesurant entre 1.10 m et 1.40 m. En 2020, le tarif correspondant s'élevait à 11.40 euros et 8.30 euros.

La grille est complétée par des tarifs « fin de journée », personnes porteuses de handicap, groupes..., ainsi que des cartes d'abonnement 10 entrées (45 euros) et 30 entrées (75 euros).

- **Communication**

Un « plan de com » a été établi par le service communication en partenariat avec l'office de tourisme de l'Albret ; encarts publicitaires (magazines de l'été, offices du tourisme), flyers, site internet.

- **Sécurité du site**

Les locaux et l'enceinte du parc sont protégés par une alarme intrusion et un système de vidéosurveillance jour et nuit, relié à un système de télésurveillance. La sécurité du parc a été assurée par 2 à 3 agents de sécurité en journée.

- **Services gratuits**

Le parc met à disposition des casiers de vestiaires, des tables de ping-pong, des pergolas, des tables de pique-nique, une table à langer, 3 espaces fumeurs, des douches chauffées.

L'entreprise traiteur « Les Palmiers » basée à Lausseignan, a proposé aux clients un service de restauration rapide.

Un distributeur d'articles de natation (brassards, maillots, couches étanches, ...) a été installé.

Travaux/investissements 2022

• Technique

- la rénovation d'un premier toboggan,
- la construction d'une pergola pour protéger les contrôles d'accès (tripodes),
- la remise en fonctionnement des feux bicolores pour réguler le flux des toboggans,
- le remplacement et la réfection de 2 portes de la machinerie,
- l'ajout de surpresseurs pour palier au défaut de pression des toboggans.

• Services

- l'achat d'une remorque type Food truck et le repositionnement plus central du snack dans le parc.

• Environnement

- l'enlèvement de haies végétales afin de faciliter la surveillance et l'entretien des bassins,
- l'installation d'un filet multisports (badminton, volley, beach tennis, tennis ballon),
- le remplacement du gazon synthétique et d'une aire en calcaire par du gazon naturel.

• Surveillance

- la création d'un poste fixe de surveillance en hauteur, en modifiant une plateforme métallique non utilisée.

Résultat financier

• Dépenses d'investissement

- 89 650 € (réparations, équipements, ...)

• Dépenses de fonctionnement

- 165 400 € (consommables, fluides, maintenance, matériels, prestataires extérieurs, ...),
- 118 570 € (salaires)

• Recettes

- 187 000 € (entrées unitaires, groupes, cartes 10 et 30 entrées, aquagym)

Perspectives 2023

Poursuivre la remise à niveau de l'équipement avec :

- la rénovation d'un second toboggan,
- l'optimisation du système de réchauffement solaire de l'eau du bassin romain,
- la création d'une zone ombragée à l'entrée du parc
- l'extension de l'arrosage automatique sur l'ensemble des espaces verts,
- le changement du système de chloration afin d'améliorer la qualité de l'eau,
- l'achat d'équipements de qualité professionnelle pour le snack (chambres froides, évier, table de préparation), avec en projet la création d'un espace snack en dur en transformant un local de stockage.

Sur le plan organisationnel :

- le recrutement d'un agent technique spécialisé pour la reprise en régie de la maintenance, la formation et l'intégration de deux agents du service du patrimoine en soutien de l'agent technique spécialisé,
- le recrutement des maitres-nageurs via l'association Prosport Lot.

Sur le plan commercial :

- le développement de la clientèle par un travail sur la qualité des prestations proposées,
- le développement de partenariats avec les associations locales et les entreprises,
- le maintien d'une politique tarifaire adaptée.

Effectif du service : 1 ETP

- 1 agent, Directrice de la communication

Missions du service

- **Objectifs et missions du service**

- Faire connaître Albret Communauté et ses missions sur le territoire de l'Albret et au-delà,
- Promouvoir l'image d'Albret Communauté vis-à-vis de ses administrés, des partenaires, et des populations extérieures au territoire,
- Susciter un sentiment d'appartenance en interne, et renforcer la cohésion des équipes.

- **Axes de communication**

- Compétences et projets d'Albret Communauté,
- Valeurs de la collectivité (services à la population, innovation, développement durable, transition énergétique, ...).

Activités du service

- **Supports de communication**

Le service Communication accompagne les services de la collectivité dans la **réalisation de leurs supports de communication** (affiches, flyers, guides, cartes de visite, signatures mails, ...).

Depuis 2019, Albret Communauté s'est dotée d'une **Charte graphique** afin d'harmoniser les supports et éléments de communication de la collectivité. Le service veille au respect de cette Charte et conseille les services dans son utilisation.

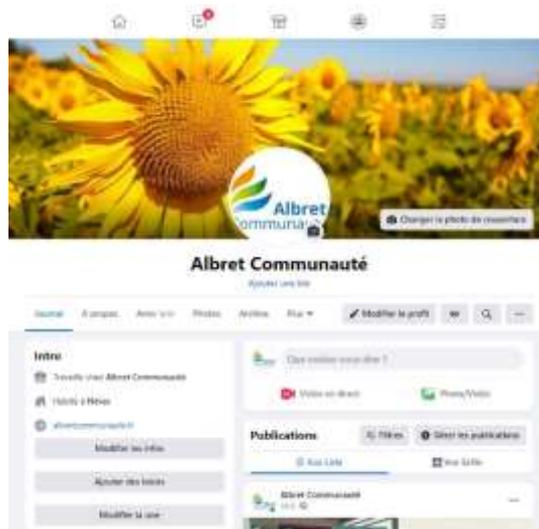
Début 2022, le service Communication a fait l'acquisition de **Goodies personnalisés au logo d'Albret Communauté**. Une partie a été distribuée aux agents et élus à l'occasion de la nouvelle année, et le reste est utilisé lors de forums ou réunions organisés par la collectivité, à destination de nos partenaires.

- **Relations presse**

Le service est en charge des relations avec la presse, et plus particulièrement avec la presse locale, journalistes et correspondants. Plusieurs **points presse** ont été organisés pour mettre en lumière certaines actions de la collectivité, et permettre aux journalistes d'échanger avec les élus. Plus généralement, une cinquantaine de **communiqués de presse** ont été rédigés pour servir de base aux articles des journalistes. En 2022, une cinquantaine d'**articles** sont parus dans la presse locale (Sud-Ouest, La Dépêche, Le Républicain), mais également dans le journal Quidam l'Hebdo, ou CFM Radio, sur les thématiques suivantes :

- **Action Sociale** (Forum des Services à la Personne, réunion de recrutement pour le Center Parc, inauguration du bâtiment de Mézin, Salon Si Seniors, Rencontres de l'emploi, réunion information aidants, arrivée d'un nouveau médecin, ...),
- **Développement économique** (Ateliers numériques Google pour les commerçants, carte de fidélité collective, Boutiques à l'Essai, lancement de la Bourse des Locaux, soirée Transmission-reprise d'entreprise, ...),
- **Ecole de Musique et de Danse** (inscriptions, résultats concours de danse, Orchestre à l'école, ...),
- **Environnement/Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – GEMAPI** (plan pluriannuel de gestion de la Baïse, restauration hydromorphologique sur la Gaule et l'Auvignon, instauration de la taxe GEMAPI),
- **Habitat** (Permis de Louer à Nérac),
- **Enfance-Jeunesse** (inauguration de la crèche de Montagnac-sur-Auvignon),
- **Territoire à Energie Positive** (projet hydrogène ENRHY4),
- **Tourisme** (Lud'O Parc, Cinéma en plein air).

- **Site internet** : une mise à jour régulière du site internet d'Albret Communauté est nécessaire pour qu'il reste attractif et apporte les informations utiles à la population.



- **Pages Facebook** : le service Communication alimente la page générale d'Albret Communauté, dont le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter (2200 abonnés à la fin 2022).

Le service supervise également les pages existantes des autres services :

- Ecole de Musique et de Danse : 662 abonnés
- Enfance-Jeunesse : 685 abonnés
- Développement Economique : 722 abonnés
- Territoire à Energie Positive : 597 abonnés
- Pôle Jeunesse pour les Promeneurs du Net (Facebook + Instagram) : 15 abonnés

- **Application IntraMuros** : IntraMuros est une **application mobile qui permet de communiquer auprès des habitants et usagers du territoire** sur les événements, les actualités, les points d'intérêt de la commune. Elle permet également d'envoyer des alertes via des notifications, créer des sondages, signaler un dysfonctionnement, ... En téléchargeant gratuitement cet outil, il est possible d'accéder directement aux informations des communes de l'Albret, de l'intercommunalité, mais également des communes aux alentours.

Depuis 2020, Albret Communauté adhère à IntraMuros pour le compte des communes. Le service Communication suit le développement de l'application et la mise en place de l'outil sur le territoire.



- Gestion des abonnements

Gestion des abonnements aux journaux et publications nationales.

Lancée en décembre 2020, la newsletter interne d'Albret Communauté « AC-TU » est distribuée chaque mois avec les bulletins de salaire à tous les agents de la collectivité, ainsi qu'aux Vice-Présidents. Outre les informations sur les Ressources Humaines, les actualités des services, articles, et autres informations sont transmises à tous, afin de valoriser les actions des agents et renforcer la connaissance en interne des missions de la collectivité.

La newsletter externe d'Albret Communauté « Albret Actualités » a vu le jour en janvier 2022. Cette lettre d'information à destination des habitants de l'Albret paraît quatre fois par an, dans un contenu exclusivement numérique (support diffusé via le site internet d'Albret Communauté). En 2022, les quatre premiers numéros ont été diffusés, et la newsletter est passée de 0 à 170 abonnés en 12 mois.

- Encarts publicitaires

Afin de faire connaître ses missions au plus grand nombre et promouvoir son image, Albret Communauté publie des informations dans certains supports. En 2022, des encarts ont été commandés dans l'Agenda des Maires de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, dans le Supplément Economique du Républicain, et dans le Samu Magazine.



- Prêt de matériel

Le service communication met à disposition des partenaires les supports de communication de la collectivité (arche et banderoles aux couleurs d'Albret Communauté).

- Partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Albret

Le service Communication travaille en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, notamment dans l'organisation de projets pour le territoire, comme pour l'évènement majeur, Albret Jazz Festival.

- LUD'O PARC

Depuis le 1er janvier 2021, Albret Communauté gère en régie le Lud'O Parc. Les différents services de la collectivité ont préparé activement la saison 2022.

Côté Communication, plusieurs actions ont été menées :

- ✓ Mise à jour du flyer,
- ✓ Mise à jour et suivi du site internet www.ludoparc.eu,
- ✓ Suivi de la page Facebook @ludoparcnerac,
- ✓ Insertions publicitaires dans les différents Guides de l'Eté du Lot-et-Garonne et des départements voisins, ainsi que dans le guide du Petit Futé Lot-et-Garonne et sur leur site internet, ou encore le magazine Maxiloisirs,
- ✓ Partenariat renforcé avec l'Office de Tourisme de l'Albret (encarts sur les sets de table, carte touristique, chéquier PASS, site internet, visite avec les élus, ...),
- ✓ Mise à jour de la signalétique du site,
- ✓ Reportages photo en cours de saison.



• Les Ecrans de l'Albret

Durant l'été 2022, 14 soirées de cinéma en plein air ont été organisées par Albret Communauté, avec le soutien technique de l'association « L'écran livradais ». Malgré les règles imposées par la crise sanitaire et le mauvais temps qui s'est invité à plusieurs soirées, les spectateurs étaient ravis de la programmation.



• Chrono47

La quatrième édition du Chrono47 a eu lieu le 1^{er} mai 2022 à Vianne. Le service Communication a participé à l'organisation de cette journée (coordination des différents services d'Albret Communauté).

